



CRUZILLE,

Un patrimoine naturel à préserver

Bulletin municipal n°31 – décembre 2016



DOSSIER

Cruzille, un patrimoine naturel à préserver

Préambule

Notre région la Bourgogne est très belle et très riche dans tous les domaines, historique, artistique, naturel... Notre village Cruzille bénéficie de tous ces atouts. Ils font tellement partie de notre quotidien, que nous oublions souvent de les apprécier.

En 2015, nous vous avons fait découvrir notre patrimoine archéologique, cette année, nous allons tenter de vous faire apprécier notre patrimoine naturel .

Nous pouvons être fiers de notre environnement qui présente une grande biodiversité .

Dans les pages qui suivent vous pourrez sans doute le vérifier, voire le découvrir. Nous avons le plaisir de vous inviter à cette présentation, non exhaustive bien sûr, qui, nous l'espérons, donnera à chacun l'envie de faire plus pour le préserver ou le protéger.





NATURA 2000

(Par Marine Nassirossadate)

Le réseau Natura 2000 qui date de 1992 concerne des sites naturels ou semi naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la **faune** et la **flore** exceptionnelles qu'ils contiennent.

L'objectif en est de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

La volonté de mettre en place un réseau européen de sites naturels répondait à un constat : *conserver la biodiversité n'est possible qu'en prenant en compte les besoins des populations animales et végétales qui ne connaissent pas les frontières administratives entre états.*

Début 2011, le réseau était étendu de près de 27000km², enrichi de zones marines (+ de 17500 km²), ce qui lui fait atteindre près de 18% du territoire terrestre de l'union européenne et + de 130000 kms de ses mers et océans .

Les sites Natura 2000 recouvrent le territoire de l'Union européenne à hauteur de 18,40% :

- **5 491 sites classés** en tant que zone de protection spéciale pour les oiseaux (ZPS)
- **22 594 sites classés** en tant que zone spéciale de conservation (ZSC)
- **27 308 sites** (terrestres et/ou marins)
- **26 410 sites** terrestres soit 787 767 km²
- **2960 sites marins** soit 251 565 km².

Directive Habitat-Faune-Flore :

- Types d'habitats naturels : 233
- Espèces animales : 1 563
- Espèces végétales : 966

Directive oiseaux :

- Espèces oiseaux : 617

Nous limiterons cette étude au réseau de sites terrestres.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU :

Ce réseau a été mis en place par l'application de deux directives européennes :

- **La directive Habitats/Faune/Flore**, qui a pour objectif de contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages .
- **La directive Oiseaux**, qui concerne la conservation des oiseaux sauvages dans toute l'Union Européenne. Elle vise à assurer une protection de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen.

Ainsi le réseau Natura 2000 est constitué de deux types de sites :

- Les **Zones Spéciales de Conservation** (ZSC) visant la conservation d'habitats et d'espèces animales et végétales.
- Les **Zones de Protection Spéciales** (ZPS) visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages. Les ZPS intègrent également les lieux qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs.

Une fois désignés, ces sites Natura 2000 doivent être gérés de façon à garantir la survie à long terme des espèces et des habitats en faveur desquels ils ont été désignés.

NATURA 2000 EN FRANCE :

1 758 Sites terrestres en France :

- 392 sites au titre de la directive oiseaux (ZPS)
- 1 366 sites au titre de la directive habitat (SIC)



- 12,6 % de surface terrestre soit 6,9 millions d'hectares
- 13 217 communes

Directive Habitat, faune, flore :

- 133 types habitats naturels d'intérêt communautaire (57 % des habitats naturels européens)
- 102 espèces animales (6 % des espèces animales européennes)
- 63 espèces végétales (7 % de la flore européenne)
- 774 habitats naturels recensés (cahiers habitat)

Directive oiseaux :

- 204 espèces (33 % des espèces d'oiseaux européens) ;

Répartition du réseau par types de milieux

- 30 % des terres agricoles
- 32 % des forêts
- 16 % des landes et des milieux ouverts
- 19% des zones humides
- 3% des territoires artificiels

NATURA 2000 EN BOURGOGNE :

Sur les reliefs calcaires, principalement en Côte d'Or et Saône-et-Loire, les pelouses sont les vestiges d'une utilisation pastorale et hébergent des plantes et des insectes typiques.

Dans le Morvan, il s'agit de forêts de hêtres parcourues de ruisseaux hébergeant encore la rare écrevisse à pattes blanches et des milieux pastoraux contrastés allant des prairies engorgées aux pelouses les plus sèches.

Les fleuves et les grandes rivières comptent une mosaïque de milieux humides remarquables ; ils sont également un axe de migration pour de nombreux oiseaux.

Même certaines constructions humaines abritent des espèces rares de chauves-souris.

Depuis l'extension du réseau en 2006, le milieu bocager y est beaucoup mieux représenté, avec de nombreuses espèces animales qui se nourrissent dans les prairies, qui se reproduisent dans les mares et les ruisselets ou qui nichent dans les haies ou les arbres isolés.

NATURA 2000 EN SAÔNE ET LOIRE :

Le réseau de Saône-et-Loire comprend au total **26 sites Natura 2000** pour une superficie de 83 000 ha soit près de 10 % du territoire départemental dont 20 sites au titre de la directive « Habitats » et 6 sites au titre de la directive « Oiseaux ».

Ce réseau est constitué de pelouses sèches, de zones humides, de grottes à chauve-souris, de milieux bocagers et forestiers (avec près de la moitié de la superficie totale représentée par un site) et d'un important linéaire de vallées alluviales. Dans le département, 178 communes, sur 573, sont concernées.

Points de comparaison :

Natura 2000 à l'échelle nationale, régionale et départementale

Le réseau de Saône-et-Loire constitue 21 % du réseau Natura 2000 régional et 1,2 % du réseau Natura 2000 national.

NATURA 2000 ET CRUZILLE.

Dans le cadre de Natura 2000, Cruzille fait partie du site :

« Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois ».

Localisation :



Le site se trouve au Sud-Est de la Saône et Loire. Il se localise essentiellement sur la tête du bassin versant de la Grosne amont, de la limite avec le département du Rhône jusqu'à Cluny, puis il reprend la tête de bassin du Grison sur la rive droite de la Grosne de Cluny aux environs de Tournus.

Ce site occupe une surface de 44208 hectares et couvre 51 communes dont Cruzille. Le périmètre correspond essentiellement à la partie moyenne et amont du bassin de la Grosne et à des secteurs de collines du clunisois, du Haut charollais et de la Côte mâconnaise.

Ce Site d'Intérêt Communautaire (SIC) a été désigné en 2007 au titre de la Directive européenne « habitat faune flore » de 1992. Il a donc pour vocation d'améliorer ou de maintenir l'état de conservation écologique des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.

Le plan de gestion a été validé en janvier 2013. Le site est donc en phase d'animation. Cela signifie que les acteurs de la gestion des espaces (agriculteurs, forestiers, élus, propriétaires, usagers...) peuvent réaliser des mesures favorables à la biodiversité. Ainsi, ce ne sont pas moins de 25 mesures agricoles, 7 mesures forestières, 9 mesures espace rural et une charte de bonnes pratiques qui forment la boîte à outils de gestion du site Natura 2000.

Le paysage :

L'ensemble comporte en proportions équilibrées prés bocagers, cultures et massifs forestiers. Le paysage est ici maillé d'un dense réseau de zones humides (ornières, mouilles, suintements, sources, mares) reliées entre elles par des corridors écologiques (lisières, haies, fossés, ruisseaux) et offre ainsi des habitats pour un grand nombre d'espèces animales étroitement liées au milieu aquatique (amphibiens, écrevisses, etc...) et reconnues d'intérêt européen par leur caractère remarquable, notamment leur rareté ou leur raréfaction.

Pourquoi un site Natura 2000 dans le clunisois ?

Le périmètre de ce site a été défini en tenant compte des exigences écologiques du **crapaud Sonneur à ventre jaune**. 30% des données d'observation et 15% des stations de ce batracien actuellement connues en Bourgogne proviennent de cette zone, révélant son fort intérêt patrimonial. Le bocage et les forêts présentent en effet un maillage dense de sites favorables à la reproduction de ce crapaud, ainsi que des habitats favorables à ses phases de vie hivernales ou estivales.

En outre, la présence de la rare **écrevisse à pattes blanches** dans plusieurs cours d'eau et de plusieurs colonies de reproduction de chauves-souris renforce l'intérêt de la zone.

La faune, les espèces d'intérêt communautaire

1 - Qu'est-ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?

Elles ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- **en danger de disparition** dans leurs aires de répartition naturelle
- **vulnérable**, c'est-à-dire dont le passage dans la catégorie des espèces en danger est jugé probable
- **rare**
- **endémique**

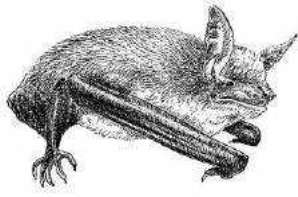
2 – Les espèces d'intérêt communautaire du Clunisois

Le site Natura 2000 du clunisois possède une diversité faunistique exceptionnelle. Ce site a été créé grâce à la présence de **7 espèces rares** :

- **Le Sonneur à ventre jaune**
- **L'Écrevisse à pattes blanches**
- 5 espèces de Chauves souris (**Grand murin**, **Grand rhinolophe**, **Petit rhinolophe**, **Vespertilion à oreilles échancrées** et **Barbastelle d'Europe**).



Écrevisse à pattes blanches



Grand murin



Grand rhinolophe

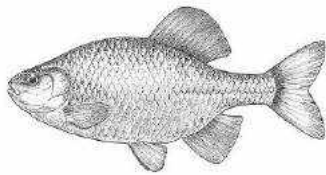


Barbastelle

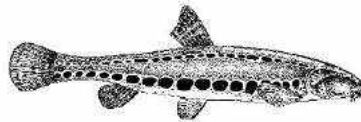


D'autres espèces d'intérêt communautaire ont été identifiées dans le DOCOB :

- 1 mammifère qui est une chauve souris (Vespertilion de Bechstein)
- 5 poissons (Lamproie de Planer, Chabot, Loche de rivière, Blageon, Bouvière)
- 3 papillons (Cuivré des marais, Damier de la succise, Ecaille chinée)
- 2 odonates (Agrion de Mercure et Agrion orné)
- 1 amphibien (Triton crêté)
- 1 coléoptère (Lucane cerf-volant)



Bouvière



Loche de rivière



Chabot

Les habitats d'intérêt communautaire

1 - Qu'est ce qu'un habitat naturel ?

L'habitat est un ensemble non dissociable constitué :

- d'un compartiment stationnel (conditions climatiques régionales et locales, matériau parental et sol, géomorphologie et leurs propriétés physiques et chimiques ?)
- d'une végétation
- d'une faune associée (avec des espèces inféodées à une espèce végétale, à la végétation, ou utilisant un territoire plus grand que l'habitat considéré).

Un habitat naturel ou semi naturel est un milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce (ou d'un groupe d'espèces) animale(s) ou végétale(s).

2 – Qu'est ce qu'un habitat d'intérêt communautaire ?

Un habitat naturel d'intérêt communautaire (HIC) est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des neuf régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone Spéciale de Conservation.

3 – Les HIC du Clunisois

Les associations végétales identifiées sur le site constituent une centaine d'habitats différents représentant des situations variées dans des milieux qui peuvent être ouverts ou forestiers, secs ou humides, sur sols profonds ou pauvres, ou sur affleurement rocheux. Sur la totalité de ces habitats, 45 sont reconnus d'intérêt communautaire.

Les habitats peuvent être regroupés de la façon suivante :

- Le complexe des milieux humides (15 HIC)
- Le complexe agro-pastoral (12 HIC)
- Le complexe sylvicole (13 HIC)
- Le complexe rupicole associant les végétations des dalles et des falaises (5 HIC).



CRUZILLE

La faune

par Jacques Coulon

Parler de la faune, même à l'échelle d'une commune telle que Cruzille, est une tâche redoutable ! D'abord, les données sont rares et largement incomplètes, ensuite il s'agit d'un ensemble très vaste et divers dont personne ne peut maîtriser la totalité.

Quelques chiffres pour situer le problème : sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, il est recensé pour la commune de Cruzille, 2 Amphibiens, 0 Reptile, 3 Oiseaux, 14 Mammifères et 3 Insectes ! Chacun de vous pourra constater que ces nombres sont absolument ridicules, ce qui signifie que les données n'ont pas été transmises et, pour de nombreux groupes d'animaux, ne sont même pas inventoriées ni connues.

Je me contenterai donc d'évoquer quelques cas emblématiques et d'insister sur l'immense diversité chez les Insectes, en fonction des milieux et des modes de vie, laissant à d'autres intervenants le soin de parler des Oiseaux par exemple.

Nous pouvons noter en premier lieu la présence sur notre territoire communal d'un petit crapaud discret, le Sonneur à ventre jaune, espèce menacée et protégée, qui subsiste dans des sources un peu marécageuses en milieu forestier dans les hauts de Fragnes. J'évoquerai aussi le Crapaud accoucheur dont le mâle porte les œufs sur son dos et les humidifie régulièrement avant l'éclosion. Dans les années 70-80, j'entendais tous les soirs au crépuscule leur doux cri (sorte de « coû » fluté et sonore) dans les parages de la boulangerie de Sagy. Je ne les entends plus... Ont-ils disparu ? Se sont-ils éloignés plus loin dans la vallée de l'Aïl ? On peut aussi observer des Crapauds communs, et certaines années de nombreuses Salamandres noires et jaunes, qui se rendent à la rivière pour y pondre ce dont témoignent malheureusement les très nombreux cadavres d'individus écrasés sur la petite route menant de Sagy à Collongette.

Plusieurs espèces de lézards et de serpents vivent à Cruzille et singulièrement la grande Couleuvre verte et jaune, très agressive mais non venimeuse, qui affectionne les lieux secs, pierreux et chauds ainsi que des vipères.

Les différentes espèces de limaces et escargots sont à inventorier intégralement et je ne saurais en parler !

Les Crustacés sont représentés par les cloportes, les gammars ou « crevettes » d'eau douce dans les ruisselets.

Les Myriapodes ou mille-pattes sont nombreux dans les jardins : lithobie (grand mille patte roux), iules, glomérus, ces derniers pouvant se rouler en boule quand on les perturbe, et aussi dans les maisons où le grand Scutigère prédateur parcourt les murs en soirée. Regarder, lorsqu'il se déplace calmement, les ondes qui se propagent le long de son corps pour mettre en « marche » successivement ses grandes pattes, est un spectacle fascinant, comme l'est la vitesse stupéfiante avec laquelle il progresse en cas d'alarme. Attention cependant, le Scutigère peut mordre et ce peut être un peu douloureux si on le saisit sans précaution ! Le mieux est de le laisser tranquille et de l'admirer ! Utile et inoffensif, il ne faut pas le tuer, au même titre que les grosses et impressionnantes Tégénaires ou autres araignées commensales de nos habitations.

Je vous parlerai davantage des Insectes que je connais mieux. Leur nombre est considérable, la plupart sont si discrets et sans incidence économique qu'on ignore même leur présence, et leur étude exhaustive est une gageure. C'est si considérable qu'aucun entomologiste ne peut connaître tous les groupes. Chaque famille d'insectes est souvent l'objet d'étude d'un ou de quelques spécialistes. Ils représentent de 75 à 80% de tous les animaux connus !

Les milieux aquatiques.

Peu nombreux sur la commune, l'Aïl en est le plus représentatif. En se promenant le long de son cours, on peut aisément observer plusieurs espèces de libellules dont les beaux *Calopteryx* mâles au corps et aux ailes d'un superbe bleu sombre métallique. On observera aussi les femelles au corps vert et aux ailes légèrement enfumées de brun clair. Ils volent lentement, se posent sur les végétaux, s'accouplent aussi en formant une figure en forme de cœur caractéristique. D'autres Agrions plus





petits et toujours très délicatement colorés fréquentent aussi les berges dans le vallon de Ste Geneviève. Au dessus de l'eau, une grande libellule au corps noir et jaune, le *Cordulegaster*, parcourt inlassablement la rivière de son vol rapide et puissant. Les Aeschnes, grandes et puissantes libellules au corps tacheté de bleu clair peuvent s'observer jusque dans les jardins de Sagy où elles s'aventurent occasionnellement. Elles n'hésitent pas en effet à s'aventurer loin de l'eau pour chasser leurs proies. Seules leurs larves sont strictement aquatiques.

A la surface de l'eau, dans les secteurs calmes, de graciles punaises allongées « marchent » sur l'eau à l'aide de leurs grandes pattes grêles qui déforment sans la percer la surface de l'eau : ce sont les *Gerris*, prédateurs, qui peuvent piquer douloureusement si on les saisit à pleine main sans précaution. Plusieurs autres espèces de punaises aquatiques fréquentent la rivière car j'ai pu en observer par dizaines en allumant de nuit une lampe UV à lumière noire qui les attire car elles volent très bien. Toutes ces espèces, libellules ou punaises sont des prédateurs utiles. Leur présence témoigne d'une assez bonne qualité des eaux de l'Aïl car toute pollution excessive les ferait disparaître immanquablement.



Les milieux forestiers, et les espèces xylophages (qui « mangent » le bois).

Représentés par les nombreux bois sur le territoire de la commune, les milieux forestiers hébergent de très nombreuses espèces peu visibles et ne provoquant pas de dégâts particuliers. Il s'agit d'une faune qui contribue au recyclage du bois mort. Parmi ces espèces, de très nombreux buprestes, petits insectes au corps élancé et toujours brillant (métallique), les capricornes reconnaissables à leurs grandes antennes parfois aussi longues ou plus longues que leur corps. Le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) est rare. Il bénéficie d'une protection nationale car il n'est vraiment abondant que dans les régions méridionales. Il se développe dans le chêne, essentiellement. Plusieurs espèces de capricornes, petites et discrètes, se développant dans le bois mort des différentes espèces de feuillus, colonisent les bois de la commune; on peut parfois en observer chez soi, lors de leur sortie des bûches entreposées pour le chauffage !

Le grand lucane cerf volant (Scarabée) en fait aussi partie, ses larves, très gros « vers blancs », se développent dans les grosses pièces de bois mort. On peut le voir voler le soir dans la vallée de l'Aïl et sans doute en de nombreux autres endroits forestiers.

Plusieurs Chrysomélidés, sans effet économique notable, vivent aussi dans les chênes ou autres essences. Ils ne sont guère observables que si l'on « bat » les branches des arbres pour les faire tomber sur un drap (parapluie japonais !), ils sont de taille modeste même si plusieurs sont brillamment colorés.

D'autres espèces xylophages s'observent en dehors des milieux strictement forestiers. J'en citerai deux :

- l'Aegosoma, grand capricorne brun aux antennes épineuses chez le mâle qui se développe dans le tilleul et d'autres essences de feuillus. Il est strictement nocturne et peut parfois s'observer, attiré par l'éclairage.

- un autre capricorne: le *Trichoferus holosericeus* se développe dans le chêne. Il est particulièrement abondant dans les vieilles poutres des charpentes où ses larves creusent des galeries importantes. Son développement peut prendre plusieurs années tant le milieu où il vit est peu nutritif ! Les adultes s'accouplent et pondent sur place, l'animal auto-entretenant ainsi l'infestation des poutres sans même sortir des maisons ! C'est un insecte évidemment préoccupant dont il est très difficile de se débarrasser, l'injection de produits traitants étant problématique dans des poutres en chêne séculaires ! Il est crépusculaire et nocturne mais, sans doute, certains d'entre vous ont eu l'occasion de le voir. Peut-être même avez-vous pu entendre dans le silence nocturne ses larves ronger patiemment et laborieusement le bois très dur dans lequel elles creusent leur galerie pour se nourrir ?

En milieu forestier vivent aussi de nombreuses espèces appartenant à la « faune du sol ». Ce sont des insectes qui vivent et chassent en se déplaçant au sol, car la plupart sont des prédateurs. Ce sont surtout des Coléoptères de la famille des Carabidés et des Staphylinidés. Tous sont utiles dans la mesure où ils sont prédateurs d'autres insectes et aussi de mollusques tels les limaces. La plupart du temps nocturnes, ils se réfugient le jour dans la litière forestière, sous les morceaux de bois ou les pierres. Sauf à les rechercher spécialement, peu sont d'observation aisée.

On peut aussi y observer de petites blattes, répliques en miniature des gros cafards domestiques, mais totalement inoffensives et qui se nourrissent de débris végétaux, de champignons microscopiques, recyclant



ainsi, à leur échelle, la matière vivante.

Les milieux forestiers de la commune ne semblent pas menacés particulièrement.

Composés d'essences variées, non soumis à une exploitation intensive, ils abritent une riche biodiversité dont je n'ai pas observé de variation sensible au cours des quarante dernières années. Il est important de laisser au sol les bois tombés inexploitable car ils sont le terrain de développement des larves de la plupart de ces espèces xylophages. Les insectes du sol se développent eux dans la litière et si aucun traitement pesticide n'est appliqué, ne sont pas menacés.

L'apparition de la sinistre Pyrale du buis risque par contre de perturber fortement le paysage forestier. Toutefois très peu d'espèces se développent aux dépens de cet arbuste. Par contre tout traitement d'envergure contre ce ravageur, à supposer qu'il soit applicable en forêt..., et même à base de BT, serait très gravement préjudiciable à de très nombreuses espèces et pas seulement aux Lépidoptères (papillons) nécessaires aux cultures.

Les prairies et jardins, insectes floricoles.

Cet ensemble constitue le plus vaste réservoir de biodiversité.

La faune du sol comporte de très nombreuses espèces de Carabes et de Staphylins, très utiles car gros consommateurs d'insectes et de mollusques (escargots, limaces) pas toujours appréciés des cultivateurs ! Citons le Carabe doré, vert métallique aux longues pattes oranges, alias la « jardinière », le Procruste, très gros carabe entièrement noir. Ils fréquentent les jardins, les prairies mais semblent malheureusement en régression pour des raisons sans doute multiples.

Citons aussi l'*Ophonus rufipes*, plus petit, noir couvert de poils dorés, qui pénètre souvent et parfois en nombre dans les maisons, le soir en été et en automne car il vole bien et vient à la lumière. Parfaitement inoffensif pour nous, il inquiète parfois par son caractère invasif. C'est un insecte nocturne qui aime se cacher dans les recoins sombres. Son seul inconvénient est de sentir mauvais mais seulement si on le saisit !

Très importants pour le sol sont aussi les minuscules collemboles, blanchâtres ou grisâtres, sans ailes, qui sautent comme des puces mais que seuls quelques spécialistes sont capables d'étudier.

Parmi les autres hôtes des milieux ouverts, on peut citer les coccinelles, grosses consommatrices de pucerons, dont la coccinelle asiatique d'importation récente, de coloration extraordinairement variable, que l'on observe actuellement partout y compris sur les murs des maisons, et qui entre en compétition par la voracité de ses larves avec nos espèces indigènes.

Parmi les Orthoptères, outre de nombreuses espèces de criquet, on peut sinon la voir du moins entendre, au crépuscule, la stridulation du mâle de la grande sauterelle verte, carnivore et prédatrice.

Dans les zones chaudes, la mante religieuse se tient à l'affût, prête à saisir ses proies de ses redoutables pattes ravisseuses. Elle s'observe aussi dans les jardins même si son biotope de prédilection est la prairie sèche et les friches bien exposées. Elle existe sous deux formes colorées, l'une verte, l'autre beige, qui ne sont que des variations chromatiques d'une seule et même espèce.

On rencontrera dans les mêmes endroits, parmi d'autres punaises, la réduve *Rhinocoris iracundus*, d'un beau vermillon, à l'affût sur les tiges ou les fleurs, à la piqûre très douloureuse pour qui la saisirait à pleine main. Sa grande cousine, noire et nocturne, se rencontre, elle, dans les greniers des maisons ! Ce sont des prédateurs que je signale à cause de leur facilité à piquer. Une autre punaise, venue de Californie, vit aux dépens des pins mais se rencontre n'importe où car elle vole aisément. De grande taille, ressemblant aux réduves, elle peut effrayer, elle est cependant inoffensive. Elle entre parfois dans les maisons par les fenêtres ouvertes.

Les floricoles sont très variés et leur mode de vie également car bien souvent seuls les imagos adultes fréquentent les fleurs. Nous connaissons tous le beau Scarabée ou cétoine doré qui vole au soleil en mai-juin et se pose sur diverses inflorescences : lilas, aubépines, roses, sureau... Ses larves vivent dans le terreau sans causer le moindre inconvénient. Ce sont de gros vers blancs assez semblables à ceux du hanneton commun. Ce dernier, « nuisible », a fortement régressé et devient rare !

Vous avez aussi sûrement vu le Criocère du lis dont les larves sont capables de défolier entièrement les lis blancs sans toucher aux fleurs cependant.

Le petit capricorne (*Cerambyx scopolii*), réplique réduite du grand Cérambyx du chêne, s'observe en vol et se pose sur les fleurs avec la cétoine dorée en plein soleil, alors que son cousin plus grand est strictement nocturne. Quand on le saisit, il stridule de manière très audible ! Ses larves sont xylophages.

Parmi les floricoles citons aussi de nombreuses mouches dont les asticots, eux, vivent parfois dans les latrines...ou font une chasse active aux pucerons.

Les abeilles domestiques sont les agents essentiels de la pollinisation en récoltant pollen et nectar. Bourdons et abeilles solitaires, parmi lesquelles les gros Xylocopes entièrement d'un beau bleu sombre, sont



également des agents essentiels à la fructification des arbres fruitiers et autres plantes herbacées, de même que les papillons. Parmi les papillons diurnes, aucune espèce particulièrement remarquable par sa rareté ne semble présente sur le territoire de Cruzille. Les papillons nocturnes sont beaucoup plus nombreux et moins connus. Je citerai seulement les Sphinx au vol très rapide, qui butinent les fleurs en vol stationnaire sans même se poser tels les colibris dans les régions tropico-équatoriales. De jour le Macroglosse est facile à voir, la nuit d'autres espèces plus grandes le remplacent mais sont rarement observables, tel le sphinx de la vigne au corps d'un beau rose ou celui du liseron grand et massif au corps gris. Tous les Lépidoptères sont phytophages à l'état larvaire (chenilles) et selon l'espèce, exploitent à peu près toutes les plantes herbacées, les arbustes, et même les feuilles des grands arbres.

Il est enfin tout un monde d'insectes de taille modeste ou petite, voire minuscule, invisibles sauf pour celui qui les cherche en fauchant au filet les plantes. Innombrables punaises, mouches, coléoptères qui exploitent les plantes herbacées en suçant leur sève ou en se développant à l'état larvaire dans les tiges, racines ou même en minant les feuilles.

Toute cette faune est encore bien présente même si certains insectes au mode de vie très spécialisé sont en régression dans les prairies, tels les bousiers et autres coprophages dont les populations ont fortement régressé suite à l'emploi des antihelminthiques chez les bovins. Ces insectes sont pourtant utiles et même indispensables car ils recyclent les excréments des animaux d'élevage.

Les friches.

Un des milieux les plus riches et précieux est celui des prairies sèches du sommet des collines mâconnaises, les « teppes ». Et c'est aussi celui dont la disparition progressive est la plus préoccupante. Il s'agit d'un processus naturel de fermeture du milieu par envahissement progressif par les arbustes puis les arbres tels les chênes pubescents en terrain calcaire chaud. La disparition du pâturage par les petits troupeaux de chèvres en est la cause essentielle. Y remédier paraît difficile sauf à entreprendre de coûteux et fastidieux travaux de suppression des arbres pour maintenir l'ouverture du milieu. Le talus du bord des routes, à la base des collines, peut aussi rassembler des insectes voisins de ceux qui vivent dans les teppes, encore faudrait-il éviter de faucher tout et n'importe où et singulièrement entre le mois de mai et le mois de juillet, car on élimine ainsi nombre de plantes, hôtes nécessaires au développement de nombreux insectes, papillons inclus, sans parler des Orchidées sauvages, toutes protégées, que l'on coupe en pleine floraison.

Il serait bon de réfléchir aux endroits où le fauchage est vraiment utile et nécessaire pour la sécurité.

Je voudrais pour terminer ce « survol » de la faune la moins connue, citer un tout petit bupreste (2 millimètres !), que l'on considérerait comme n'existant au monde que dans la région lyonnaise, le *Cylindromorphus gallicus*. Il est très fréquent en réalité sur les teppes cruzilloises où il vit sur les touffes de fétuque bleutée (fétuque « ovine »), parfaitement invisible à leur pied. Il aurait en outre été retrouvé récemment...en Espagne ! Il n'a donc plus de gallicus que son nom... Sic transit...

Conclusion.

La biodiversité est précieuse et son maintien indispensable à l'équilibre de la vie animale dans les milieux les plus divers. Se poser la question : « à quoi servent toutes ces espèces minuscules ou invisibles ? », n'est pas une bonne approche du problème car l'utilité d'une espèce ne se mesure pas exclusivement à l'aune de l'appréciation humaine ! Alors même que nous ignorons bien souvent toute la chaîne biologique à laquelle telle espèce participe, et quelles seraient les perturbations que sa disparition entraînerait, tel le célèbre « battement d'aile du papillon »... Notre commune est encore bien pourvue en milieux riches et relativement bien préservés en dépit de l'emprise des vignes (j'apprécie beaucoup le vin et n'en suis donc pas ennemi !). L'inventaire de sa faune reste presque entièrement à faire. Puisse ce petit texte susciter des vocations ?

Images :

De gauche à droite et de haut en bas : Scutigère (*Scutigera coleoptrata*). Aegosome (*Aegosoma scabricorne*). Capricorne des charpentes (*Trichoferus holosericeus*). Staphylin (*Ocyopus olens*). Carabe doré (*Carabus auratus*). Procruste (*Carabus coriaceus*). Ophonus rufipes. Criocère du lis (*Lilioceris lillii*). Petit capricorne (*Cerambyx scopolii*). Réduve écarlate (*Rhinocoris iracundus*). Réduve des greniers (*Reduvius personatus*). Punaise californienne du pin (*Leptoglossus occidentalis*). *Cylindromorphus gallicus*.





Des mantes ... pas très religieuses

par Sandrine Dutartre

Dans nos jardins, sur nos murets, nous pouvons observer notamment en fin d'été de grands insectes se fondant dans la végétation comme des tiges vertes. Avec ses pattes longilignes et une tête très mobile aux yeux disproportionnés, cet insecte, au physique d'extraterrestre, semble tout droit sorti d'un film de science-fiction.

Il s'agit de la **Mante Religieuse**.

Son nom lui vient d'une posture typique qu'elle adopte en repliant et accolant ses membres antérieurs faisant ainsi penser à des mains jointes. On l'appelle encore "Prie Dieu" en Provence.

Mais cette attitude n'a rien de très religieux, bien au contraire. Il s'agit d'une posture dite de « garde » c'est-à-dire permettant d'induire une défense ou une attaque.

Notre chère mante se rapproche ainsi plus de la boxeuse que de la religieuse puisqu'elle est une redoutable prédatrice.

Insecte carnivore, elle est parfaitement adaptée à la prédation des insectes, parfois bien plus gros qu'elle. Grâce à ses pattes antérieures acérées et hérissées de pointes et très justement qualifiées de ravisseuses, elle harponne littéralement ses proies (mouches, abeilles, bourdons, papillons...). Elle chasse à l'affût et peut facilement passer inaperçue dans son milieu du fait de sa couleur.

Mais elle est surtout connue pour ses mœurs amoureuses très particulières. En effet, lors de l'accouplement, si elle en a l'occasion, la femelle mange le mâle en commençant par lui arracher la tête. Sans doute s'assure-t-elle ainsi un accouplement non interrompu et par ailleurs le bénéfice d'un repas !

Quoi qu'il en soit, il est assez fascinant d'observer l'élégance et la grâce de cet insecte.

Les mâles et les femelles se ressemblent, toutefois les femelles sont toujours plus grandes (75 mm contre 50 pour les mâles) et plus robustes notamment lors de la période de gestation.

À cette période (automne), la femelle n'est plus en capacité de voler et se déplace donc à « pattes ». Elle pond 200 à 300 œufs dans une oothèque (sorte de "boîte à œufs", ressemblant à de la mousse de polyuréthane, qui durcit au contact de l'air et adhère fortement au support (pierre, bois...)).

L'éclosion des jeunes mantes intervient en juin de l'année suivante. Particulièrement abondantes dans notre secteur, n'hésitez pas à observer ou photographier cet insecte majestueux !



Mante religieuse femelle en gestation prise sur le muret de mon jardin (Sandrine DUTARTRE)



Détail des pattes ravisseuses (Sandrine DUTARTRE)



Jeune mante (photo Joël Héras)



Oothèque (photo Joël Héras)

Papillons, tout un univers à découvrir

par Cédric Crémona

En arrivant à Cruzille, le nombre et la diversité des papillons que l'on peut y observer m'ont frappé. Aujourd'hui, j'essaie de les faire découvrir à mes garçons : l'observation du premier *Citron*, fin février, début mars, marque un peu, comme l'arrivée des hirondelles, le début du printemps ! Les *Gazés* ou les *Flambés* sont sans doute les plus spectaculaires et le *Machaon*, l'un des plus rares. Voici quelques unes de nos rencontres : les *Argus bleus* se désaltèrent à la fontaine ; le *Sphynx*, facilement identifiable grâce à son vol stationnaire se nourrit du nectar des fleurs de notre chèvrefeuille, le *Grand Sylvain* nous accompagne lors de nos marches dans les bois et *l'Aurore*, délicat papillon blanc aux ocelles oranges, joue à cache-cache dans les herbes des haies. Le *Souffré*, lui, nous annonce l'arrivée prochaine de l'automne.

On pourrait dresser le tableau complet des papillons que l'on peut observer à Cruzille mais cela serait peut être un peu fastidieux, bien que ces derniers soient d'une étonnante diversité. En revanche, quelques conseils pour commencer à les observer s'avèrent souvent très efficaces.



Machaon (Papilio machaon) : Pour favoriser le retour du machaon et autres papillons il n'est pas suffisant de leur offrir des arbres à papillons et autres fleurs attractives, c'est surtout aux chenilles qu'il faut penser, limiter ou supprimer les pesticides et engrais chimiques, favoriser la biodiversité des plantes autochtones, ne pas supprimer systématiquement les ronces et les orties. (photo Joël Héras)

Il faut tout d'abord savoir que le papillon au cours des quatre stades distincts de son cycle biologique, rencontre différents besoins. À l'état d'œuf ou de chenille, il vit sur **une plante hôte** : le *Machaon* pond ainsi ses œufs sur le fenouil sur lequel vont ensuite se développer de magnifiques chenilles vertes tigrées de noir et d'orangé. Sans plante hôte, il n'y a donc aucune chance d'observer certains papillons. Sans orties, pas de *Robert le diable* ! Les jardiniers savent bien que les *Piérides* ont besoin des choux, et tout particulièrement des leurs. Une année, n'ayant pas arraché mes derniers navets, nous avons pu observer, au printemps suivant, des nuages de *Gazés* !

Sans chenille, pas de papillons non plus : les **traitements insecticides** sensés, soi-disant, protéger nos cultures potagères, nous privent de l'observation de beaux spécimens.

Enfin, passé le stade de la chrysalide, certaines **plantes dont les fleurs sont riches en nectar**, comme le fameux *Buddleia* (ou arbre à papillons), nourrissent les papillons adultes et garantissent de belles observations. Sur les *Valérianes* de notre voisine, nous observons chaque année de beaux *Flambés*. Un carré de jachère florale au milieu d'une pelouse, même de petite taille, attirera de nombreuses espèces de papillons dont le beau *Demi-deuil*. Le Jardin doit donc être en partie cultivé et fleuri pour y accueillir des papillons.



Pour identifier les différentes espèces aperçues, il est indispensable de disposer à terme d'un guide d'identification assez détaillé. Mais, dans un premier temps, l'Observatoire de la Biodiversité des Jardins du Muséum National d'Histoire Naturelle offre une fiche d'identification assez complète :

<http://noe.org/Reconnecter/Observatoire-Jardins/pdfoutils/papillons/FichesIDpapillons.pdf>

Ainsi qu'un protocole pour permettre de transformer vos observations en véritables données scientifiques !

Ces animaux dits à « sang froid »

par Sandrine Dutartre

Nous avons tous un jour été surpris au détour d'une randonnée ou simplement dans notre jardin par un serpent qui se faufile furtivement devant nous ou plus nonchalamment par un crapaud qui reste là immobile tapi dans les feuilles ou dans un tas de pierre.

Les reptiles et amphibiens sont des animaux bien particuliers aux caractéristiques étonnantes. Ce sont notamment des animaux à sang froid, c'est-à-dire que leur corps ne peut pas produire de chaleur et leur température corporelle varie avec la température externe. Ils peuvent cependant influencer leur température en restant dans un endroit chaud ou froid.

Souvent victimes de leur mauvaise réputation, bien injustifiée, les reptiles et amphibiens inspirent généralement la crainte et la répugnance. Ce sont pourtant des êtres fragiles, eux-mêmes craintifs, pour la plupart d'entre eux totalement inoffensifs, et qui ont leur rôle à jouer dans l'équilibre écologique des milieux. Ils témoignent notamment de la qualité de l'environnement. Ils sont présents dans la plupart des habitats naturels. Les amphibiens et certains reptiles ont besoin de zones aquatiques tandis que d'autres vont rechercher l'aridité et la chaleur des landes et pelouses sèches. Nous pouvons donc les rencontrer dans les différents milieux naturels de notre commune : les vignes, les pelouses sèches, les bords de l'Ail, dans la serve place du lavoir etc...

Peuplant la terre depuis quelques 350 millions d'années, ils sont cependant aujourd'hui menacés de disparition et ainsi protégés à l'échelle nationale, voire européenne pour certains d'entre eux.

Alors, passons outre nos peurs ancestrales infondées et prenons le temps de les observer !

Les reptiles

Les reptiles représentent une vaste famille allant des serpents aux crocodiles en passant par les tortues. Nous ne traiterons ici bien sûr que des espèces que nous pouvons rencontrer sur notre commune, à savoir **les serpents (couleuvres, vipères, orvets) et les lézards (lézard commun et lézard vert)**.

Les couleuvres, des serpents non venimeux (à ne pas confondre avec les vipères) :

La couleuvre craint l'homme et le fuit. Lorsqu' on l'attrape, elle ne se sert que très rarement de ses dents qui sont très courtes, et sa mâchoire s'ouvre assez peu. Elle souffle lorsqu'elle se sent menacée. Pour sa défense, elle a développé plusieurs stratégies : lorsqu'elle est saisie, elle émet des excréments imprégnés d'une odeur nauséabonde, il faut se laver les mains plusieurs fois pour diminuer ce délicieux parfum ! Il lui arrive aussi de "jouer à la morte" : elle se tord, se met sur le dos, entrouvre la gueule et laisse pendre la langue, tout en restant immobile. Au bout d'un moment, s'il ne s'est rien passé, elle se remet promptement sur le ventre et, profitant de l'effet de surprise, fuit sans demander son reste.

Animal diurne, elle passe le plus clair de son temps à se réchauffer au soleil ou à la recherche de ses proies favorites : amphibiens, grenouilles, tritons, crapauds, poissons, lézards



Couleuvre d'esculape (*Elaphe longissima*). Photographiée à Fagnes dans mon jardin. (Joël Héras)



et petits rongeurs. Les jeunes mangent aussi des insectes. N'ayant aucun moyen de tuer ses proies, qu'elle repère aux mouvements, elle les saisit par n'importe quel endroit du corps et les déglutit vivantes. Elle les digère ensuite grâce à de très puissants sucs digestifs. Comme tous les serpents, la couleuvre est dépourvue d'articulations mandibulaires ce qui lui permet d'avaler des proies beaucoup plus volumineuses que la taille de sa tête.

Toutes les couleuvres sont protégées. Il est ainsi interdit de capturer ou de détruire les individus ainsi que les œufs.

Les vipères : la vipère aspic

À la différence des couleuvres, la vipère aspic utilise son venin pour tuer ses proies mais aussi pour se défendre d'où des morsures pouvant être mortelles. Cependant, les décès suite à une piqûre de vipère restent rares (en moyenne 1 cas par an en France c'est-à-dire bien moins que les piqûres de guêpes, frelons ou abeilles qui comptent 50 décès par an).

À ne pas confondre avec la couleuvre vipérine totalement inoffensive à laquelle elle ressemble beaucoup (sauf qu'elle a les pupilles rondes).

La vipère est protégée par les conventions internationales ainsi que par la législation française.

L'orvet, un « serpent » qui n'en est pas un !

En dépit de son apparence, l'orvet n'est pas un serpent mais un lézard qui a perdu ses pattes (en raison de son mode de vie fouisseur).

Cette espèce, souvent victime de l'Homme qui le confond avec un serpent, est pourtant totalement inoffensive et par ailleurs bien utile aux jardiniers (elle se nourrit de limaces, de cloportes, de vers et de petits escargots).

Il ne dépasse pas les 50 cm de long et possède le pouvoir d'autonomie comme les lézards, à savoir qu'il peut se défaire de sa queue pour leurrer un éventuel prédateur. Enfin, à la différence des serpents, ses paupières sont mobiles.

Les lézards : le lézard vert



Couleuvre verte et jaune (Hierophis viridiflavus). Photographiée à Fragnes dans mon jardin..(Joël Héras)



Orvet (Amphisbaena) . Photographié à Fragnes dans mon jardin. (Joël Héras)



Lézard vert (Lacerta viridis). Photographié à Fragnes dans mon jardin.(Joël Héras)



Les amphibiens

Les amphibiens sont une classe de vertébrés dans laquelle on retrouve les grenouilles, les crapauds, les tritons, les salamandres. Ils présentent des caractéristiques bien spécifiques : ce sont des animaux à sang-froid dont la peau joue un rôle essentiel. Couverte de glandes, ces dernières produisent des sécrétions (toxines) empêchant les bactéries et les champignons de pousser sur la peau ou permettant de repousser les prédateurs. Cette peau leur permet une autre forme de respiration que celle de leurs poumons et par ailleurs d'absorber de l'eau car les amphibiens ne boivent pas.

Crapaud sonneur à ventre jaune

Ce tout petit crapaud (3,5 à 5 cm de longueur) est une espèce protégée emblématique du site Natura 2000 Grosne-Clunisois dont le secteur de Fragnes fait partie.

Nous pouvons le rencontrer dans la forêt et notamment dans les mares, ornières ou flaques d'eau durant la période de reproduction soit d'avril à mai.



Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) : Pond dans des points d'eau temporaires. Vu dans les chemins du Mont Saint Romain, dans la Forêt des Grison et dans ma mare (Toutes les espèces de ma mare sont venues spontanément. Joël Héras)



Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata)(Photo Joël Héras)

Pour le voir, il faut avoir l'œil. En plus de sa petite taille, il présente une face dorsale gris-marron plutôt terne ressemblant à de la terre glaise ce qui lui assure un camouflage parfait au sein de son habitat. Cependant, on peut le reconnaître facilement grâce à sa face ventrale jaune et noire caractéristique. Cette coloration qui contraste nettement avec son dos est un stratagème de défense. En effet, quand il est dérangé ou agressé par un éventuel prédateur, le petit crapaud se retourne sur le dos et dévoile ainsi ses couleurs afin d'effrayer son agresseur. Si cela ne suffit pas, il peut libérer un liquide visqueux qui est un poison irritant pour les yeux et qui dégage une odeur repoussante. Il est également reconnaissable à la pupille de son œil en forme de cœur.

Il se nourrit d'insectes, de vers, de petits crustacés et mollusques. Il hiberne d'octobre à avril. Au printemps, il se reproduit et pond ses œufs dans différentes mares.

Le sonneur à ventre jaune est une espèce protégée. Il fait partie des sept espèces d'amphibiens menacées de disparition en France (catégorie "espèce vulnérable" sur le territoire métropolitain).

Les causes principales de sa disparition sont liées à la destruction de ses habitats par assèchement des zones humides, canalisation des rivières, mécanisation de l'agriculture, artificialisation des sols, suppression des friches et de la végétation en bordure des champs...

Tritons palmés, crêtés et alpestre

Facilement observables au printemps dans les lavoirs (ceux de la commune), les mares ou tous points d'eau où ils se reproduisent, les tritons sont de magnifiques petits êtres à découvrir et faciles à observer (en fin de journée ou le soir avec une lampe torche dès le mois de mars).



Le triton palmé est le plus petit des tritons (6 à 7 cm de long). De couleur plutôt brune avec les flancs tachetés de noir, le mâle se reconnaît bien en période nuptiale, grâce à ses pattes postérieures palmées.

Faisant penser à un animal exotique, **le triton alpestre** mâle, en période de reproduction, est une splendeur pour les yeux avec son dos bleu, sa crête tachetée noire et blanche et surtout son ventre orange vif. La femelle, de plus grande taille (environ 10 cm), présente une coloration bien plus discrète.

Enfin, **le triton crêté**, plus grand que les deux précédents (entre 12 à 18 cm), porte bien son nom. En effet, à la saison des amours, le mâle se pare, sur le dos et la queue, d'une crête impressionnante, très découpée, qui lui confère l'allure d'un petit dragon renforcée par sa couleur noire à brun foncé.

Pour accueillir des tritons dans votre jardin, rien de plus simple: il suffit de créer une petite zone d'eau (vieille bassine ou vieille baignoire enterrée feront l'affaire), partiellement ombragée, peu profonde (maxi 1m) avec de la végétation (pour que madame triton puisse déposer ses œufs) et dépourvue de poissons. Une rampe d'accès sera nécessaire pour sortir de la zone aquatique (morceau de bois, ...).

Pour se reposer la journée à l'abri des prédateurs, vous pouvez installer à proximité du point d'eau un tas de pierres, des souches, des feuilles mortes ou du paillis.

Enfin, les tritons étant très sensibles à la pollution de leur habitat, bannissez les pesticides et insecticides de votre jardin et découvrez ainsi une nouvelle façon de lutter contre les indésirables.

Salamandre tachetée

La salamandre tachetée est très facilement reconnaissable. Elle se distingue notamment par ses couleurs jaunes et noires caractéristiques. Elle mesure entre 15 et 20 cm et présente une peau luisante.

Ovovivipare, elle pond des œufs qui restent dans le corps de la femelle et éclosent au moment de la mise bas.

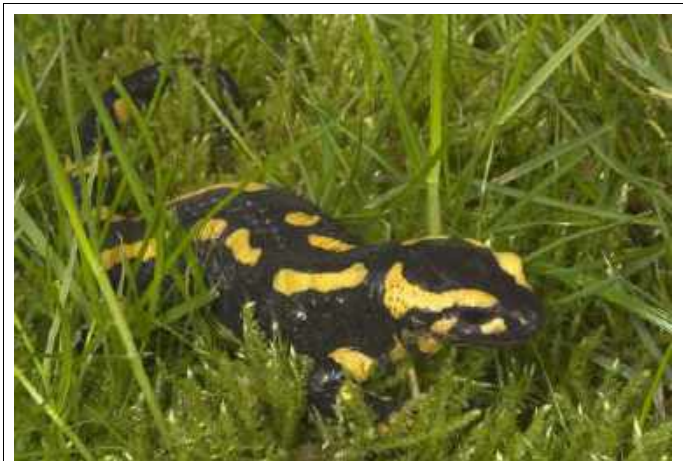
De mœurs nocturnes et terrestres (sauf pour la ponte qui est réalisée dans le milieu aquatique peu profond), elle aime sortir par temps humide. On peut souvent l'observer, en période de reproduction, traversant les routes mais elle en fait aussi, malheureusement, très souvent les frais. La journée, elle se cache dans des refuges tels qu'une souche, un tas de pierre... Sa longévité est estimée à 20-25 ans. Les adultes sont protégés par leur venin et ne connaissent pas



Triton palmé (Triturus helveticus) le couple en parade nuptiale : dans ma mare. Une petite mare au fond bâché ou pas si le terrain le permet attire très rapidement une multitude d'espèces : insectes aquatiques, libellules, tritons, grenouilles...(Joël Héras)



Triton alpestre (Triturus alpestris) Mâle nuptial : dans ma mare.(Joël Héras)



Salamandre tachetée (Salamandra salamandra). Photographiée à Fagnès.(Joël Héras)



vraiment de prédateurs sérieux.

La salamandre est protégée dans la plupart des pays d'Europe. En France, elle est classée dans la liste rouge des espèces menacées du fait de la réduction de ses populations et de la disparition de ses habitats.

Escargots de Bourgogne

par Armelle Chapuis

Promenons-nous...

Y-a-t-il une race, une espèce particulière d'escargots en Bourgogne et nulle part ailleurs ? Oui et non. On en trouve dans beaucoup d'autres régions, de France et même d'Europe. On en mangeait déjà à l'époque romaine, puis au Moyen-âge et à la Renaissance.

Aujourd'hui l'escargot est consommé dans de nombreux pays du monde, mais il demeure associé à la gastronomie française, et plus particulièrement à celle de la Bourgogne. Étrangement, sa réputation a été faite en Russie, au XIXe siècle. A cause d'un repas fameux. Nous sommes en 1814. Talleyrand, intendant de Napoléon, doit déjeuner avec le tsar Alexandre, en visite en France. Le repas doit se dérouler dans une auberge de Bourgogne, mais mitonné par le grand cuisinier Antonin Carême, le premier de l'histoire à avoir porté le titre de "chef".

Quand le tsar rentre à Moscou, il dit : "j'ai mangé des escargots de Bourgogne". Et il demande qu'on lui refasse la recette. Depuis deux siècles, ce sont toujours les mêmes cinq ingrédients : ail, persil, beurre, sel, poivre.

Dans les années 1970, l'espèce autrefois très abondante dans la région, disparaît peu à peu du paysage bourguignon, à cause du ramassage intensif, et surtout de l'utilisation croissante des pesticides. Le ramassage est interdit durant la période de reproduction du 1^{er} avril au 30 juin par l'arrêté ministériel du 24 avril 1979. Par respect pour la nature et le plaisir de pouvoir continuer le ramassage des escargots, il est indispensable de respecter en tout point cette réglementation !

En dehors de cette période, le ramassage des escargots de Bourgogne est autorisé pour les spécimens dépassant 3 cm de diamètre.

L'appellation "escargot de Bourgogne" a pour nom savant *helix pomatia*, Bourgogne une espèce à la coquille striée de bandes brunes et qui s'enroule toujours sur la gauche.

L'escargot *Helix pomatia* mesure, pour la taille de la grosse coquille, de 4 à 5,5 cm pour un poids adulte de 25 à 45 grammes. Il possède 4 tentacules, dont les 2 plus grandes portent les yeux, la mâchoire est formée d'une râpe dure, l'escargot possède donc environ 20 000 dents ! Ils sortent au printemps et au début de l'hiver, ils creusent une galerie de 30 cm où ils passeront la saison froide. L'hélix pomatia rentre dans sa coquille pour hiberner. Il vit en moyenne 8 ans, mais peut atteindre 20 ans !

Herbivore, l'escargot de Bourgogne se nourrit de plantes, de fruits et de déchets. L'escargot, qui est hermaphrodite, pondra ses œufs dans des trous courant mai. Il pond jusqu'à 50 œufs, recouvert d'un mélange de bave et de terre qui les laisse humides. 1/3 d'entre eux meurent après la ponte. Les petits sortent 3 à 4 semaines après la ponte.

Cette espèce vit dans les forêts ouvertes et arbustives et les habitats ouverts, des jardins, des vignes, en particulier le long des rivières, limité à un substrat calcaire. Il préfère une humidité élevée et des températures pas trop élevées, et doit disposer de



Helix pomatia



terre meuble pour creuser des terriers pour hiberner et pondre ses œufs. Il vit jusqu'à 2100 m d'altitude dans les Alpes, mais le plus souvent en dessous de 2000 m.

L'escargot de Bourgogne est généralement considéré par les amateurs comme ayant un goût plus marqué et à la chair plus ferme que le petit gris.

L'escargot petit-gris vit dans les plaines, les forêts ou dans les jardins. Il préfère les endroits humides et sombres comme sous les feuilles des plantes ou sur un mur ombragé. Bien qu'on le rencontre aussi bien dans les régions tempérées que chaudes, il n'aime pas être exposé au soleil et aux fortes chaleurs.

Bonne promenade !!!



Petit-gris

Les poissons de notre rivière : paroles d'un pêcheur

Témoignage recueilli par Armelle Chapuis

Prenant sa source sur le territoire de la commune de Cruzille, la rivière qui traverse le hameau de Sagy-le-Bas, l'Ail, s'oriente très vite à l'est pour s'écouler doucement dans la vallée de Sainte-Geneviève, qui conduit au hameau de Collongette.

L'Ail est aussi une réserve de pêche allant de Cruzille à Sagy-le-Bas. Ses limites sont en amont de sa source et en aval de la propriété Charpy jusqu'à la route de Sainte-Geneviève pour une longueur de 820 m. La réserve se poursuit ensuite de Vermillat-Collongette à Lugny (limite amont : chemin de Belzenois. Limite aval : propriété Luquet. Longueur : 810 m).

C'est dans la portion de l'Ail qui longe sa maison et traverse sa propriété que notre pêcheur observe la vie autour de la rivière : poissons (truites et vairons en particulier), animaux aquatiques (ragondins et martins-pêcheurs).

Ce passionné de pêche distingue deux sortes de truites dans notre rivière :

La truite fario dite sauvage est reconnaissable à sa grande bouche, sa coloration générale est gris foncé ou vert, son dos est sombre, brun-foncé à gris-verdâtre, ses flancs aux teintes dégradées sont constellés de points noirs et rouges





légèrement circonscrits de rose ou de bleu.

Sa taille et son poids sont totalement dépendants de la qualité des eaux et de leur richesse en éléments nutritifs. Longue de 25 à 40 cm (exceptionnellement 70), elle se reconnaît à son corps élancé adapté à une nage rapide, sa tête massive et bien profilée se termine par un museau pointu et une bouche largement fendue, armée de nombreuses petites dents acérées, implantées sur les mâchoires, les os de la bouche et la langue.

Le mâle se reconnaît à ses mâchoires plus conséquentes et à ses dents fortes et crochues, recourbées vers l'arrière.

La reproduction ou frai a lieu en octobre ou novembre selon la température de l'eau. Si les truites se chassent toute l'année, chacune ayant son territoire, en fin d'année elles se courtisent, se frottent, se suivent, s'accompagnent pendant un long moment (cela peut aller jusqu'à un mois). La ponte se fait soit sur des cailloux soit sur du sable soit sur des graviers, l'éclosion a lieu en début d'année mais les œufs sont exposés à plusieurs dangers :

- la crue peut déplacer voire emporter les œufs ou les alevins
- carnassière, la truite peut manger les « petits ».
- prédateur le héron se nourrit de truitelles et s'attaque même aux plus grosses en les blessant.

La truite arc-en-ciel, celle adaptée à l'élevage, est surnommée la Blanche. Elle est grise tachetée de noir avec une bande rouge sur le côté. Tous les ans, 8-10 jours avant l'ouverture de la pêche à la truite, début mars, 200 kilos de truites majoritairement « arc-en-ciel » sont lâchés dans la rivière tout au long de la route Sainte Geneviève.

La truite de rivière est un poisson carnivore, très vorace, qui chasse aussi bien le jour que la nuit avec une préférence pour le jour et le crépuscule en été, et pour la nuit au début de l'hiver.

Elle se nourrit indifféremment

- de petits invertébrés (crustacés, mollusques, larves d'insectes aquatiques ou aériens),
- de petits poissons (vairons, alevins)
- parfois de jeunes congénères ou de petites grenouilles...

La composition de sa nourriture varie en fonction de la saison et de sa taille.

La truite en quête de nourriture a un comportement caractéristique : on dit qu'elle est « à poste » c'est-à-dire qu'elle se place à l'affût, proche d'un obstacle en adoptant une nage stationnaire dans une veine d'eau susceptible de lui apporter un maximum de nourriture. Elle regarde venir sa proie, la laisse passer puis se retourne pour la poursuivre et finalement s'en saisir. Elle sélectionne ses proies suivant des critères visuels, olfactifs ou gustatifs.





Les facteurs déterminants qui caractérisent l'habitat de la truite de rivière sont le courant, la morphologie du lit (= apport en oxygène du fait de la présence de petites « cascades »), la lumière, les végétaux dans la rivière et sur la rive, des températures ne dépassant jamais longtemps 20 à 22 °C en été.

La truite de rivière, plutôt solitaire, a deux types d'endroits privilégiés :

- Un poste de repos = de sécurité partagé avec d'autres poissons. A l'abri des pierres, des souches d'arbre ou dans la berge, ce poste permet à ce poisson sauvage de se dissimuler et d'attendre la fin du danger.
- Un poste de chasse défendu âprement, dont la qualité est proportionnelle à la taille de l'animal. Si la truite vient à mourir, le poste de chasse est immédiatement pris par une congénère en attente de son tour.

La truite est-elle menacée ?

La baisse d'abondance des truites provient d'une dégradation des biotopes de reproduction et de croissance des alevins mais est aussi en liaison avec les activités humaines présentes sur les bassins versants (érosion et colmatage).

La **pollution** peut avoir de graves répercussions.

Afin de protéger l'espèce, des mesures ont été prises visant notamment :

- la taille minimale légale de pêche « la maille » est de 23 cm,
- le nombre de prises par jour limité à 6,
- les dates d'ouverture (entre le 12 mars et le 28 septembre).

Outre cette réglementation, il existe

- des mesures de protection concernant la surveillance de la qualité des eaux et la réhabilitation des habitats et des frayères. Cette gestion des populations de truites des cours d'eau français se fait sous le contrôle du Conseil Supérieur de la Pêche (CSP).
- des programmes de repeuplement.

C'est pour pallier au manque de réussite de la reproduction naturelle que les autorités françaises ont mis sur pied de vastes programmes de repeuplement. Ces programmes sont basés sur des mises à l'eau de jeunes individus élevés en pisciculture à partir d'œufs prélevés sur des géniteurs sauvages capturés lors de leur migration hivernale.

Le vairon

Le vairon est un petit poisson allongé en forme de cylindre de 2 à 10 cm de long, vivant en groupe.

Sa tête, à museau arrondi, possède un orifice buccal horizontal, son dos gris verdâtre a des rayures transversales foncées, ses flancs sont argentés, son ventre est blanc, puis rouge cuivré chez le mâle. Si la femelle est marbrée de marron, le mâle, lui, est reconnaissable à ses nageoires rouges et au haut de sa gueule couverte de boutons.

C'est un poisson qui a une capacité de reproduction très importante, en effet il se reproduit 2 à 3 mois durant, d'avril à juillet, avec 5 à 6 pontes successives par femelle, c'est la raison pour laquelle les mâles sont très colorés du printemps à l'été. Il se nourrit de zooplancton, de larves, de petits insectes aquatiques ou de débris végétaux.

Le gammare

Dans le lit de la rivière vivent également des petites crevettes ou **gammars** dont se délectent les truites. Le *Gammarus pulex* (parfois improprement appelé crevette d'eau douce) est une espèce de crustacé qui vit dans les eaux douces et propres. C'est une source importante de nourriture pour divers organismes aquatiques. Le mouvement constant qu'ils entretiennent, contribue au mélange des couches d'eau et des nutriments des eaux.

Le gammare se nourrit sur le fond ou sur des substrats de débris végétaux ou animaux et de petits organismes fixés à ces débris ainsi que de larves d'invertébrés capturés sur le fond, dans la mousse, des algues filamenteuses ou sur les plantes aquatiques. Dans les rivières il est considéré comme une sentinelle de la pollution.

Des larves se trouvent sous les pierres de la rivière, les plus connues sont les traîne-bûches ou porte-bois et font partie de la famille des trichoptères. Ces larves vivent cachées dans un étui de soie sur lequel sont collés des petits cailloux ou des débris végétaux. C'est au moment où elles se déplacent qu'elles se font attraper par les truites. Adultes, elles sortent de l'eau et deviennent des insectes volants.



Ces insectes subissent des métamorphoses complètes. Le cycle vital comprend le stade de l'œuf, les stades larvaires, un stade nymphal et le stade ailé ou imago.

Autour de l'eau de l'Ail



De nombreuses autres espèces se partagent cet espace. Notre interlocuteur cite les ragondins qui creusent des galeries pouvant atteindre 12 m de long et pouvant détruire berges et/ou fondations (ils sont frugivores, peuvent peser jusqu'à 8-10 kg et ont des portées de 2 à 3 petits),...

...plusieurs variétés de rats dont le rat d'égout porteur de germes et quelques martins-pêcheurs.

Quelques oiseaux nombreux ou singuliers fréquentant Cruzille

Fiche du pic noir

par Cédric Crémona

Pic noir *Dryocopus martius* et jeunes,

Identifier un oiseau : **Le Pic Noir (*Dryocopus martius*)**

Date de l'observation : 26/11/2016 (par Tristan et Cédric Crémona, en voiture visibilité excellente).

Lieu : Hameau de Fragnes, au bord de la D187, en descendant sur Prayes

Taille : une cinquantaine de centimètre

Forme du corps / silhouette : Pic

Couleur du plumage : entièrement noir, Calotte rouge marquée sur le dessus de la tête et la nuque

Comportement : L'oiseau passe de tronc en tronc en inspectant l'écorce.

Le chant...n'a pas été entendu !



Oulu, Finland - ©Alastair Rae London, U. K. wikipédia



Le héron cendré

Rencontre au bord de l'Ail : le héron cendré délaissant ses proies habituelles se prenait-il pour un pique-boeufs ou carrément pour un héron garde-boeufs ?



Étranges étourneaux : les étourneaux sansonnets

par Claire Cornillon

Lorsque je suis arrivée dans la région, c'était l'automne, les vendanges allaient commencer et de temps en temps au dessus des vignes, j'observais des nuées d'oiseaux qui se regroupaient sur les fils électriques, ou au sommet des peupliers du jardin, après avoir sillonné le ciel comme de véritables escadrilles. Quelqu'un m'a dit : « Oh, ce sont les vols d'étourneaux : Ils vont se gaver de raisins et quand il n'y aura plus rien à manger, ils partiront ! ». Depuis, chaque année j'ai observé ces vols mystérieux, ces ballets dans le ciel automnal et remarqué que ces énigmatiques volatiles ne quittaient pas si tôt que cela nos contrées, voire même pas du tout, puisque j'en ai même remarqués en plein hiver sous la neige.

J'ai découvert, récemment, que l'Étourneau s'appelait aussi Sansonnet, ou Étourneau Sansonnet. C'est un bel oiseau, si on parvient à l'approcher. Son plumage varie avec la saison, c'est bien sûr pour la période nuptiale qu'il est le plus beau car il se pare de belles couleurs irisées, passant par les verts et les violets un peu métalliques. Puis progressivement, la saison avançant, il va doucement s'éclaircir de pointes blanches en automne. En vol il apparaît souvent sombre mais son plumage tacheté, tirera progressivement de plus en plus sur les gris, plutôt que sur le noir. Son bec est jaune quoi qu'un peu rosé chez la femelle. Adulte, l'étourneau peut mesurer une bonne vingtaine de centimètres et présenter une envergure d'environ 35cm, on peut donc dire qu'il atteint une belle taille.

Il niche dans des trous des arbres où la femelle va déposer de 4 à 6 œufs. Après éclosion des oisillons, les deux parents se chargeront de les nourrir et de nettoyer le nid pour la première couvée. Les femelles auront 2 à 3 couvées par saison, mais en dehors de la première couvée, le mâle sera absent pour l'élevage des jeunes.



Vol d'étourneaux sous le neige décembre 2009





Les étourneaux sont en fait omnivores et peuvent se nourrir aussi bien d'insectes, de larves et petits invertébrés, que de baies ou de graines, ils se gavent donc, chez nous, de raisins dans les vignes en automne mais sont tout à fait capables de trouver à manger lorsque la saison des récoltes est terminée. Pour passer la nuit, sans souffrir du froid, ils se rassemblent dans le ciel en très grands nombres puis vont se réfugier dans de grands arbres ou taillis que les ornithologues nomment « dortoirs ». Il semble que certains dortoirs puissent regrouper plusieurs milliers d'oiseaux !

Observer le vol des nuées d'étourneaux est fascinant, ils vont et viennent, s'unissent en volant tous ensemble, puis s'écartent ou rejoignent une autre nuée, ainsi de suite les nuées se font et se défont, s'agrandissant ou se scindant au gré du vent, une nuée en chassant une autre, ou en absorbant une autre. C'est un ballet incessant certains jours d'automne, dans lequel on ne saurait distinguer celui ou ceux qui le dirigent.

Cet oiseau est peu aimé dans les villes car il se rassemble avec ses congénères dans des arbres au dessus des squares. En peu de temps, le mobilier urbain, les statues et les véhicules qui se parquent sous ces arbres se retrouvent couverts de fientes. De plus ces oiseaux sont très bruyants, chantant un peu à n'importe quel moment du jour et un peu de la nuit. Des ingénieurs avisés se sont penchés sur ces problèmes des villes et ont inventé divers systèmes pour tenter d'éviter le rassemblement des étourneaux dans les arbres des cités...Sont-ils parvenus à les faire fuir ?



Ils sont, me semble-t-il, tout de même moins embêtants dans nos contrées agricoles, même si certains viticulteurs



angoissent quand ils les voient « tomber » au dessus de leur vigne avant qu'elles soient vendangées !

Les étourneaux sansonnets nés en France sont le plus souvent sédentaires, ils se rassemblent en groupes de plus en plus nombreux et sont rattrapés par ceux qui arrivent du Nord. Il semble que les populations soient de plus en plus grandes et que les migrations tendent à être de plus en plus réduites, en France, notamment où on peut observer des étourneaux toute l'année. Cela tiendrait au fait que les étourneaux trouveraient à manger plus facilement, peut être en lien avec certaines formes d'agriculture, les silos d'ensilage et autres stocks de grains. Quoi qu'il en soit, en nos contrées, ils restent les maîtres de ballet incontestés de nos ciels automnaux.

Les Chauves-souris : Des « vampires » inoffensifs ... et bien utiles à l'Homme

par Sandrine Dutartre

Certains animaux à l'aspect souvent étrange et fascinant ont déchaîné l'imaginaire des Hommes. C'est le cas des **chauves-souris**. Vous les avez sans doute déjà aperçues virevoltant à la nuit tombée les soirs d'été.

Leurs mœurs nocturnes et leur allure étrange et sombre suscitent encore la peur et la répulsion. Aujourd'hui, heureusement, il est loin le temps où, comme les chouettes, on clouait les chauves-souris aux portes des granges par superstition. Les connaissances naturalistes et scientifiques permettent désormais de réhabiliter ce petit mammifère qui existe sur terre depuis 50 millions d'années.

Il existe plus de 950 espèces de chauves-souris dans le monde. 33 espèces ont été répertoriées en France et 23 en Bourgogne. Proche de chez nous, à Brancion, un important site de reproduction de près de 700 individus a été identifié. A Cruzille, nous pouvons les observer notamment dans les grottes et parfois dans les habitations.



Ces animaux sont étonnants.

Ils volent avec leurs « mains » et « voient » avec leurs oreilles.

En effet, la chauve-souris est le seul mammifère au monde utilisant le vol actif grâce à ces membres antérieurs modifiés en ailes. On peut considérer qu'elle vole avec ses mains car elle possède une membrane reliant les doigts, les pattes et la queue. De là son nom de chiroptère (« chiro » = main et « ptère » = aile).

Elle est également capable de « voir » avec ces oreilles. C'est ce qu'on appelle l'**écholocation**. Elle s'en sert pour se diriger et chasser dans l'obscurité. La chauve-souris émet des cris très aigus dans les ultrasons (inaudibles par l'homme) qui, après avoir atteint un obstacle ou une proie, reviennent aux oreilles de cette dernière sous forme d'écho. La chauve-souris est alors capable d'analyser cette information et de la renseigner sur la distance, la forme et même la nature de l'obstacle ou de la proie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle une chauve-souris ne s'accroche pas dans les cheveux... Ses merveilleuses qualités sont d'ailleurs aujourd'hui étudiées de près par les scientifiques notamment pour aider les personnes déficientes visuelles.

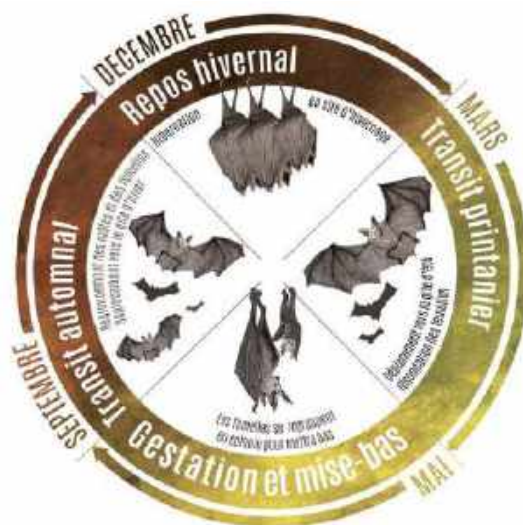


Les chauves-souris sont par ailleurs très utiles à l'Homme car elles sont de redoutables chasseurs d'insectes. **Une seule chauve-souris peut ingurgiter jusqu'à 300 moustiques par nuit !** En Europe, les chauves-souris sont insectivores mais elles peuvent aussi consommer de petits invertébrés tels que les araignées, les mille-pattes, ... Grâce à l'écholocation, elles peuvent chasser des proies volantes ou rampantes (au sol, dans les herbes et dans les feuillages). En France, elles sont protégées par la loi depuis 1981 et au niveau européen, l'ensemble des espèces sont reconnues d'intérêt communautaire. Il est donc interdit de les détruire, capturer ou transporter. Mais au-delà de la simple



protection des individus, il faut aussi et surtout protéger leur habitat. Elles peuvent trouver refuge dans les bâtiments, les ouvrages d'art (ponts, tunnel, ...), les arbres, les grottes...Elles ne s'attaquent pas aux matériaux et le guano (reste d'insectes non digérés séchant rapidement) ne porte pas atteinte aux charpentes.

A Cruzille, on peut observer plusieurs espèces parmi elles, le petit et le grand rhinolophe, le grand murin, la barbastelle, le murin à oreilles échanquées.



À propos du gibier

Propos recueillis par Armelle Chapuis

Ancien garde-chasse André Delorme, classe le gibier vivant sur le territoire de Cruzille en 3 catégories : le gros gibier (chevreuil, sanglier), le petit gibier (lièvre, lapin de Garenne, perdrix, faisan) et les autres espèces pouvant, selon les arrêtés en vigueur au plan national ou départemental, être classées comme nuisibles (renard, blaireau, martre, fouine, putois, belette, hermine, ragondin).

Le gros gibier

Le chevreuil ou *Capreolus capreolus*

Le chevreuil a une silhouette fine et élancée. Son pelage varie du brun-gris en hiver au roux en été avec une tâche blanche sur l'arrière-train. Les lèvres et le menton sont blancs recouverts d'une moustache noire. Les oreilles sont grandes et contournées d'un fin liseré noir. Le mâle (appelé brocard) porte des bois droits et parallèles pouvant atteindre près de 30 cm de haut. Les bois des mâles poussent en hiver et tombent l'automne suivant.

Le chevreuil s'accouple en été et met bas en mai-juin après une gestation de 130 jours qui débute en hiver. Sa gestation est donc dite « différée ». Le nombre de petits par portée varie de 1 à 3. Herbivore, le chevreuil s'alimente de feuilles, bourgeons, graines... Il préfère les habitats forestiers.





Sanglier ou *Sus scrofa*

Le sanglier a une silhouette trapue caractéristique, ressemblant au porc. Sa tête est plus massive et volumineuse que son arrière-train. Ses oreilles sont arrondies, très mobiles et dressées sur sa tête. La couleur de son pelage varie avec l'âge. Les marcassins (jeunes) ont un pelage rayé dans le sens de la longueur. Le mâle se différencie de la femelle par sa taille et ses défenses apparentes (canines inférieures).

Le sanglier s'accouple de novembre à janvier et met bas de mars à mai après une gestation de 115 jours. Le nombre de petits par portée varie de 4 à 7. Les mâles sont solitaires tandis que les femelles se regroupent en harde avec leurs petits. Omnivore, il se nourrit de glands, de racines, de vers de terre... Sa présence est facilement détectable grâce aux nombreux indices qu'il laisse derrière lui (boutis, frottis, souilles, empreintes). Il fréquente tous types de milieux.

Le petit gibier

Le lièvre ou *Leptus europaeus*

Le Lièvre d'Europe porte de longues oreilles se finissant par un bout noir. Le pelage dorsal varie du brun foncé au brun roux, les flancs sont plus clairs et le ventre blanc crème. Sa queue est noire dessus et blanche dessous. Il a de grandes pattes postérieures et ses yeux sont jaune foncé.

Confusion possible avec le Lapin de garenne pour les novices. Les oreilles de ce dernier sont plus courtes et n'ont pas d'extrémités noires et sa silhouette est moins élancée que celle du lièvre d'Europe.

Le Lièvre s'accouple de décembre à septembre. En période de bouquinage (=rut), les mâles deviennent très agressifs entre eux. La femelle met bas de 2 à 4 petits après 6 semaines de gestation. Elle peut avoir plusieurs portées par an. Herbivore, le lièvre s'alimente préférentiellement de plantes vertes. Il gîte à même le sol, dans une petite dépression qu'il aura creusée. On le retrouve en milieux ouverts parsemés de buissons.

Le lapin de garenne ou *Oryctolagus cuniculus*

Il a un pelage gris-brun sur le dessus, plus clair dans les parties inférieures. Les oreilles sont longues mais plus courtes que la tête. Les pattes sont allongées. La queue est blanche et bien visible lorsque les individus prennent la fuite.

Le lapin de garenne a aujourd'hui fortement régressé des suites de l'introduction du virus de la myxomatose. Il est aujourd'hui considéré comme quasi menacé au niveau national. Le lapin affectionne les milieux semi-ouverts où il trouve des zones de refuges et d'alimentation. Il vit en groupes qui comptent parfois plusieurs familles. Il apprécie les terrains meubles où il creuse ses garennes qui présentent souvent de nombreuses entrées. Les femelles mettent bas de 4 à 12 lapereaux et ceci jusqu'à 5 fois par an entre le mois de mars et septembre. Lors des fuites, le lapin de garenne peut ponctuer sa course par de rapides changements de direction et sa vitesse de pointe peut atteindre 38 km/h.



Sur le chemin de la carrière

La perdrix ou *Perdix perdix*

La perdrix est un oiseau très remarquable par son vol et son plumage. Il existe plusieurs espèces de perdrix dont les plus communes sont la perdrix grise et la perdrix rouge.

La Perdrix grise se trouve dans les plaines découvertes, les friches et les vignes.

La Perdrix se nourrit de végétaux et de matières animales. Elle consomme feuilles, fruits, baies, bourgeons et graines, mais aussi beaucoup d'insectes et de vers de terre.





Le faisan ou *Phasianus colchicus*



Les faisans se trouvent en lisière de forêts, dans des bosquets, fourrés au voisinage de l'eau ; ils sont omnivores : ils se nourrissent aussi bien de larves, d'insectes, de lézards que de pousses vertes, baies, fruits et graines. Leur nid est un creux du sol dissimulé dans les hautes herbes et garni de feuilles sèches. La femelle est plus petite que le mâle et plutôt que d'attirer l'attention, elle préfère un plumage de camouflage brun à beige plus foncé, beaucoup plus terne que le mâle.

Les autres espèces (pouvant être classées ou pas comme nuisibles)

La fouine ou *Martes foina*

La Fouine a une silhouette souple et longiligne se finissant par une longue queue touffue. Son pelage est brun-gris peu dense. Le pelage de la gorge est blanc et se prolonge sur le haut des pattes antérieures.

Espèces proches : *Martes martes* La Martre porte une bavette jaune-orangée qui se prolonge entre les pattes antérieures (et non sur le haut des pattes antérieures). Sa truffe est noire et son pelage plus dense. Des poils recouvrent ses pelotes plantaires.

La Fouine s'accouple en été et met bas après 56 jours de gestation. Le nombre de petits par portée varie de 1 à 7. Carnivore, elle est opportuniste et s'alimente de petits mammifères, d'oiseaux, d'œufs, d'insectes mais aussi de nombreux fruits en été.

Elle affectionne différents types d'habitats (paysages ouverts, agricoles, rocheux, fermés...)

La belette ou *Mustela nivalis* Linnaeus

La Belette a un pelage dorsal brun-roux tandis que le ventral est blanc.

Espèces proches : L'Hermine a une queue se finissant par un manchon noir, une ligne de démarcation nette et régulière et n'a pas de tâche sur la joue.

La Belette s'accouple en mars-avril et met bas après 35 jours de gestation. Le nombre de petits par portée varie de 2 à 10. Carnivore, elle s'alimente principalement de campagnols qu'elle peut aller chasser jusque dans leurs terriers.

Le putois ou *Mustela putorius*

Le pelage du putois est de couleur brun-noir. Le visage est doté d'un masque blanc similaire au raton laveur. Les putois ont une paire de glandes anales qui émettent une sécrétion d'odeur forte. Lorsqu'ils sont excités ou menacés, ils libèrent une partie du contenu de ces glandes. Le putois est solitaire. Il grimpe rarement aux arbres, mais plonge et nage très bien. S'il est en danger, il glousse, siffle et gronde. Il creuse souvent son terrier sous les racines des arbres. Le putois est un animal carnivore qui se nourrit de tout (rongeurs, amphibiens, lapins, oiseaux mais également de fruits et d'insectes. Il est l'un des rares prédateurs à amasser des proies (principalement des grenouilles) dans des "réserves alimentaires" au printemps.

Le putois habite dans les marais, les plantations forestières, les zones boisées, les rives, les falaises.

Le renard roux ou *Vulpes vulpes*

Sa silhouette est caractéristique d'un canidé. Son museau est allongé, ses oreilles sont grandes, pointues avec des extrémités noires, et sa queue est longue et touffue. Les yeux sont jaunes chez les adultes et bleus chez les renardeaux. Les pattes postérieures comptent 4 doigts contre 5 pour les pattes antérieures. Seuls quatre doigts apparaissent sur l'empreinte. Les griffes sont non rétractiles. Bien que très variable, la coloration de son pelage est typique de cette espèce. La plus commune est à dominante rousse mais elle peut varier d'un jaune-isabelle au marron foncé. Les pattes



sont plus sombres tandis que le pourtour des lèvres, le dessous du menton, le ventre et généralement le bout de la queue sont blancs. Crépusculaire à nocturne, le renard peut aussi s'observer en journée. L'accouplement a lieu entre décembre et février. Entre fin mars et début mai, la femelle met bas dans un terrier, après un peu plus de 50 jours de gestation. Le nombre de renardeaux par portée varie entre 3 et 7. Ils peuvent vivre jusqu'à 9 ans.

Fréquentant des habitats très variés, le renard possède un régime alimentaire très diversifié. Bien que ses proies de prédilection soient les campagnols, il peut se nourrir aussi de lapins, d'insectes (Coléoptères, Orthoptères, Lépidoptères), de lombrics, de charognes, de végétaux...

Il gîte dans des abris d'origines diverses : fourrés, souches, tas de bois, ruines, terriers d'autres espèces...



Renard dans la forêt de Mortin

Le blaireau ou *Meles meles*

Sa silhouette massive avec ses pattes robustes lui donne l'allure d'un petit ours. La tête est allongée, blanche avec une bande noire recouvrant les yeux allant du museau aux oreilles. Les oreilles ont un liseré blanc sur le contour et sont noires au milieu. Les pattes, semi-plantigrades, ont 5 doigts portant des griffes non rétractiles, très longues pour les pattes antérieures. L'empreinte ressemble à celle d'un ourson. Le pelage dorsal est gris et les poils sont longs et raides. Le pelage du ventre et des pattes est noir. Le mâle est plus lourd que la femelle.

Nocturne, il passe sa journée au terrier et attend le crépuscule pour s'activer. Il commence alors à se toiletter et à nettoyer son terrier avant de partir à la recherche de sa nourriture. Il n'hiberne pas mais diminue son rythme d'activité en hiver. La maturité sexuelle est atteinte à 2 ans. L'accouplement a lieu de janvier à mars. Le développement de l'embryon est interrompu pendant 10 mois et ne reprend qu'en novembre-janvier. La gestation dure alors 2 mois. La femelle met bas une fois par an de 2 à 7 jeunes en février-mars. Les blaireautins s'émancipent vers 4 mois mais restent dans leur clan. Ils peuvent vivre jusqu'à 15-20 ans.

Omnivore, il se nourrit d'insectes, de petits mammifères, de batraciens, de charognes mais aussi de fruits, de céréales... Néanmoins, le ver de terre reste l'aliment qu'il consomme le plus.

Bien qu'il habite des milieux très variés (bocages, landes ou prairies), les endroits boisés restent sa préférence. Il gîte dans des terriers qu'il aménage lui-même. Ceux-ci sont composés de nombreuses chambres tapissées de végétaux et reliées entre elles par tout un réseau de galeries. Le terrier principal compte plusieurs entrées et est occupé par l'ensemble du clan. Le blaireau occupe aussi occasionnellement des terriers dit secondaires qui sont plus petits et ne compte qu'une ou deux gueules. Les blaireaux forment des clans territoriaux pouvant compter de 5 à 8 adultes plus les jeunes.

Le ragondin ou *Myocastor coypus*

Importé d'Amérique du Sud au XIXe siècle pour développer des élevages et vendre sa fourrure, le ragondin est devenu ces 20 dernières années un colonisateur intempestif de tous les cours d'eau français, à tel point qu'aujourd'hui, l'espèce est déclarée nuisible, à cause des dégâts provoqués dans les cultures et des maladies que ce rongeur véhicule.

À Cruzille, le ragondin s'est implanté en dépit de conditions météorologiques plutôt défavorables, puisque ce rongeur craint le froid. Lors d'hivers rigoureux, de nombreux ragondins ont la queue qui gèle, ce qui dégénère en gangrène mortelle mais il a réussi à s'adapter et les dommages qu'il cause aux berges et aux cultures de proximité des rivières, sont importants. De mœurs à tendance crépusculaire et nocturne, il peut avoir une activité diurne. Rongeur herbivore, son régime est normalement constitué de céréales, de racines, d'herbes, de glands ou autres. Néanmoins, il s'adapte très vite aux ressources disponibles sur son territoire. Le ragondin est un animal préférant vivre dans les





milieux aquatiques. Il creuse un terrier de 6 à 7 m le long des berges. Ce terrier possède en général plusieurs entrées, dont une subaquatique.

Le ragondin est reconnaissable à ses quatre grandes incisives orange, comme chez les castors, mais tirant plus sur le rouge.

En outre, le ragondin n'a pas de prédateur, hormis le caïman et le jaguar, peu répandus, évidemment, dans nos contrées.

VRAI ou FAUX ?

Le loup ou *Canis lupus* ..., d'après le site INPN sa dernière observation date de 1811

La silhouette générale du Loup ressemble à celle d'un chien de berger mais avec un avant-train plus puissant. Social, le Loup vit en meute, composée de 2 à 8 individus en France, dont la composition se renouvelle régulièrement. La hiérarchie de la meute est très stricte. Ainsi, elle est régie par un couple dominant (alpha), suivi d'un mâle bêta, puis des subordonnés. Le couple alpha dirige les activités vitales (chasse, déplacements, défense du territoire et reproduction). La mise-bas a lieu en avril-mai, après une gestation de 62-63 jours, de 3 à 5 louveteaux aveugles et sourds et pesant environ 400-500 g. Ils peuvent vivre jusqu'à 14-16 ans.

Le Loup est un carnivore opportuniste. Il adapte donc son régime aux proies disponibles : cerfs, chamois, mouflons, chevreuils, sangliers. Il peut aussi se nourrir de lièvres, rongeurs ou oiseaux et peut s'attaquer aux ovins domestiques.

Son domaine vital possède au moins une tanière, lieu indispensable pour la reproduction car c'est là que la femelle va mettre bas et élever les jeunes. La tanière peut-être une cavité creusée par le Loup lui-même, une tanière de Renard ou de Blaireau agrandie, une grotte, une cavité sous une souche ou un rocher, dans un taillis très dense... et doit être située à proximité d'un point d'eau.

Le loup mythe ou réalité ?

Voici l'extrait du livre « les loups dans l'histoire de Bourgogne » de Gilles Platret dans lequel figurent des anecdotes qui se sont passées dans les villages de la vallée de la Grosne.

Le loup-garou



Poursuite du loup-garou en Bresse (Guillemaut, Les Mois de l'Année)

« Bien souvent, le loup-garou était bien plus inoffensif et l'on parvenait par ruse à démasquer le mauvais plaisant qui se cachait sous une peau de bête ! Les campagnes sont pleines de ces histoires de loups-garous démasqués. Dans le sud et l'est de Saône-et-Loire, on en entendait encore raconter à la veillée au début du XXe siècle: ainsi à la Grange-du-Bois vers 1850 (un garçon boucher de Cluny déguisé arrêtait les passants au Bois-Clair jusqu'à ce qu'on le reconnaisse), à Prissé vers 1855 (un marguillier, couvert d'une peau d'ours, effrayait les gens mais on parvint à



plusieurs à faire tomber son masque), à Igé vers 1860 (un loup-garou fut suivi de près et roué de coups), à Charnay-lès-Mâcon vers 1880 (on jeta dans un creux d'eau un farceur nommé Tata-la-Minette qui dansait la nuit devant les passants caché sous une peau d'âne), à Uchizy vers 1885 (un Loup-garou reçut des coups de bâton), à Blanot vers 1886 (on sortit les fusils, ce qui fit disparaître le plaisantin), à Burgy (un loup-garou effrayant des lavandières fut rossé), à Jugy vers la fin du XIXe siècle (un loup-garou qui effrayait des fidèles sortant chaque soir des veillées de prières, fut arrêté dans une vigne et reçut une raclée), etc.

On soupçonnait bien souvent les prêtres de se livrer à ce curieux exercice pour dissuader les jeunes ouailles de se retrouver la nuit. Vers 1892 à Cruzille, un enfant du catéchisme, s'étant trompé de porte en allant au grenier chercher du bois, trouva une défroque de loup-garou qui était en réalité une peau d'ours. Vers Tramayes, un loup-garou apparut à un solide fermier qui conduisait son char et n'arrêta pas de sauter du char sur la route et de la route sur le char grâce à des ressorts placés sous ses pieds; le fermier ne dit d'abord rien, puis saisit «l'animal» et s'arrêta au premier café de Tramayes où le loup-garou déshabillé laissa apparaître un prêtre ! Il en alla de même à Chissey-lès-Mâcon où, dans les années 1930, on racontait encore l'histoire d'un loup-garou qui, pour épouvanter les jeunes filles se rendant au bal, apparaissait nuitamment, ce qui déclencha la colère des jeunes gens qui se lancèrent à la poursuite de la bête, la capturèrent, la battirent copieusement avant de se rendre compte que ce loup-garou n'était autre que le curé du village.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que le loup-garou n'était plus forcément un loup, mais un homme mué en bête ou en créature surnaturelle et dont la motivation était de jeter l'épouvante. Le mot de « loup » restait donc synonyme de la peur comme il l'avait si longtemps été. L'exemple de la commune bressane de Frontenaud est très significatif: par exception, le loup-garou était là-bas le loup-servier, entendu au sens de lynx car, croyait-on se rappeler, une bergère aurait autrefois été dévorée par un de ces animaux dans les prés dits En Bouttières. Or, la croyance publique s'appuyait bel et bien sur un fait historique car le 27 août 1776, Marie et Claudine Péhu, filles d'un meunier de Frontenaud avaient succombé aux « blessures d'un loup servier », ainsi que l'écrivit le curé de la paroisse. Lorsque, dans les années 1930, Violet recueillit ce morceau de croyance locale, ses interlocuteurs ne connaissaient plus la date précise de l'événement, mais la superstition du loup-garou l'avait pourtant conservée dans toute sa singularité, témoin de la passerelle entre réalité historique et croyance locale.

Quoi qu'il en soit, tous les loups-garous n'étaient pas toujours aussi facilement saisissables que les mauvais plaisants du Mâconnais. En Bourgogne courrait la légende selon laquelle on ne pouvait blesser ou tuer les loups-garous qu'avec des balles bénites, ce qui amenait d'ailleurs à dire d'un chasseur veinard qu'il avait employé du plomb bénit. »

Le Hérisson : un petit animal précieux dans nos jardins

Je voudrais faire aussi une petite parenthèse sur le Hérisson ou *Erinaceus europaeus* : petit animal de nos jardins.

Le hérisson a une silhouette ronde se terminant par un museau pointu. Son dos, ses flancs et son front sont recouverts de piquants bruns avec de fines extrémités blanches et mesurant entre 2 et 3 cm de long. Le reste du corps est recouvert de poils brun-gris. Il est difficile de différencier le mâle de la femelle. Il tombe en léthargie en hiver mais se réveille au moins une fois pour changer de nid.

Le hérisson s'accouple d'avril en septembre. La femelle met bas, dans un nid, six à sept semaines plus tard de 2 à 7 jeunes. Il est assez solitaire et se roule en boule à la moindre alerte pour se protéger des prédateurs ne présentant que ses piquants.

Il se retrouve dans des habitats très variés dans des endroits où il peut trouver des abris et de la nourriture (insectes, escargots...).

Qu'est-ce qu'une espèce « nuisible » ? La réglementation en vigueur.

Se dit d'une espèce animale dont la présence cause des dommages, en particulier à l'agriculture. (Larousse)

Sur notre planète, chaque espèce s'inscrit dans un écosystème dans lequel elle joue un rôle, une fonction spécifique, et participe de toutes relations s'établissant entre les espèces en présence (proie/prédateur par exemple). L'origine de l'expression « espèce nuisible » est à rattacher aux conséquences que certaines espèces peuvent avoir sur les activités humaines. Il en est de même des espèces végétales dites « mauvaises herbes ». Certaines populations ou individus d'espèces animales et végétales peuvent effectivement poser des problèmes, voire localement devenir



indésirables, par rapport aux objectifs des êtres humains : cultures, élevages, préservation de l'habitation, santé, etc. Le terme « nuisible » est souvent connoté négativement, nous parlerons donc d'espèces pouvant poser problèmes.

Le paradoxe est que l'apparition de problèmes de ce type est souvent une conséquence d'actions des êtres humains eux-mêmes, telles que :

- l'élimination antérieure d'espèces qui composaient l'écosystème, comme des prédateurs dont la disparition entraîne un surnombre des espèces qui constituaient leurs proies (par exemple dans le cas de rongeurs, devenant trop nombreux, ils peuvent causer des dégâts aux cultures),
- des déséquilibres causés par l'artificialisation, les pollutions (eau, sol, lumineuse, ...) ou d'autres actions humaines sur les paysages (arasement des bocages, ...) qui rebattent les cartes sur les effectifs des espèces en présence, en favorisant certaines espèces et en défavorisant d'autres,
- l'introduction d'espèces nouvelles dans des écosystèmes, espèces alors dites « allochtones » qui, de fait, modifient l'équilibre de l'écosystème, parfois avec une explosion de leurs effectifs.

Classification d'un animal en tant que nuisible :

Qu'est-ce qu'un animal nuisible et qu'est-ce qui détermine qu'une espèce est nuisible ?

C'est le ministre chargé de la chasse qui fixe, à travers 3 arrêtés, la liste des espèces classées nuisibles pour l'ensemble du territoire national (R. 427-6 I du code de l'environnement), la liste des espèces classées nuisibles dans tout ou partie d'un département (R. 427-6 II du code Env.), et celles susceptibles d'être classées nuisibles localement par arrêté préfectoral (R. 427-6 III du code Env.). Le classement d'une espèce en espèce nuisible sera justifié par l'atteinte que peut porter l'espèce à la santé et à la sécurité publiques, à la protection de la flore et de la faune ou aux activités agricoles, forestières, aquacoles, et à d'autres formes de propriétés.

C'est le projet d'arrêté ministériel qui fixe la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles pour chaque département français. Il est prévu que cet arrêté s'applique pour une période de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2015.

La liste des espèces concernées reste inchangée : belette, fouine, martre, putois, renard, corbeau freux, corneille noire, pie bavarde, geai des chênes et étourneau sansonnet. Le projet reprend en grande partie les dispositions de l'arrêté de 2012, en actualisant toutefois certaines modalités de destruction, indique le ministère de l'Écologie. Ainsi, la technique de l'enfumage est supprimée pour le renard. Le texte prévoit également que les destructions des renards et mustélidés sont suspendues dans les parcelles où les opérations de lutte préventive chimique contre la surpopulation de campagnols sont mises en œuvre en application de l'arrêté du 14 mai 2014. Il ajoute également que l'autorisation préfectorale individuelle de destruction à tir d'une espèce classée nuisible peut être délivrée à une personne morale délégataire.

L'annexe de l'arrêté précise, pour chaque département, la liste et le territoire sur lequel les espèces sont considérées comme "nuisibles" par le ministre en charge de l'écologie.

La flore

Les fleurs

par Armelle Chapuis

Promenons-nous...

Tout au long de l'année, notre territoire dévoile des quantités de variétés de fleurs sauvages. Pour exemple en 2000, ce pré au lieu dit « en Romaine » qui après avoir été labouré pour y être planté de vigne, s'est couvert d'une multitude de marguerites. De nombreuses personnes y étaient venues cueillir leur bouquet. Phénomène insolite qui a été immortalisé par la famille Baudras.



Nom commun = Grande marguerite
Nom scientifique = *Leucanthemum vulgare* Lam.
(=*Chrysanthemum leucanthemum*)

Famille = Astéracées

Description :

Plante élevée de 20 à 80 cm à tige dressée.

Feuilles ovales et dentées, se modifiant de la base au sommet de la tige.

Grand capitule de 4 à 5 cm ; disque jaune entouré d'une couronne de ligules blanches.

Le fruit est un akène nu.

Cycle : Souvent bisannuelle mais parfois vivace par sa tige souterraine.

Floraison de mai à novembre.

Habitat : Préfère les prairies, les chemins, les talus.

Elle est commune et peut se rencontrer jusqu'à 2000 m.

Médecine : S'utilise en emplâtre sur les blessures longues à se cicatriser.

Culinaire : Les jeunes pousses tendres se marient bien aux salades.



Profiter, dans son jardin, des orchidées.

par Cédric Crémona

Orchis Pyramidale, *Homme-Pendu* et *Bouc*, *Ophrys Abeille* et *Bourdon* : peu de temps après avoir été débroussaillée, la petite parcelle de pelouse calcaire a rapidement été colonisée naturellement par de nombreuses variétés d'orchidées aux noms surprenants et aux tendres couleurs. Dès l'automne, les rosettes aux feuilles vernissées permettent de localiser les pieds, qui se développeront avec les autres plantes herbacées de la prairie, le printemps venu, pour une floraison au mois de mai et de juin.

Les orchidées sont des plantes fascinantes. Elles forment l'une des familles de plantes à fleurs les plus diversifiées, comptant plus de vingt-cinq mille espèces. En France, ce ne sont pas moins de 150 à 160 espèces et sous-espèces qui sont identifiées. Deux genres sont particulièrement bien représentés localement : les *Ophrys* et les *Orchis*. Les variétés exotiques sont très souvent les hôtes de nos maisons, cultivées en pots près d'une fenêtre, mais à l'abri du soleil direct.

En revanche, les espèces indigènes, nombreuses et d'une très grande variété, sont moins connues. Pourtant, quel plaisir de les voir s'épanouir, pendant plusieurs semaines, avec tant de grâce et de fraîcheur, là où nous peinerions à faire fleurir un simple rosier ! Certaines espèces, parfaitement adaptées aux sols calcaires, font la renommée du Mâconnais comme l'*Orchis Brûlé* ou l'*Orchis Militaire*. Alors pourquoi ne pas les laisser s'épanouir sur nos pelouses ? Il faudra pour cela avoir préalablement repéré les pieds, début mars, à l'aide de jalons qui permettront d'épargner de la tonte les pieds les plus proches, ou situés sur un talus plus difficile à faucher, quitte à sacrifier les individus isolés. Après ? Il n'y a plus rien à faire d'autre qu'à les regarder pousser : pas besoin d'arrosage, ni d'apport ou de traitement : ces variétés sont parfaitement adaptées à nos terrains. Une ou deux tontes à la fin de l'été, après que les hampes florales aient bien séché et qu'elles aient essaimé leurs minuscules graines, permettront de maintenir la prairie en état pour les fleurs de l'année prochaine. A Cruzille, les *muscaris*, les *scabieuses* et les *sauges* viendront à coup sûr rapidement leur tenir compagnie.



Orchis Militaire (photo Joël Héras)

Prendre quelques photos permettra d'identifier ces belles inconnues (votre téléphone peut d'ailleurs le faire à votre



place avec une application gratuite et participative comme [Pl@ntnet](#) par exemple, également très appréciée en randonnée !) et de suivre leur développement d'une année sur l'autre.

A la fois discrètes, fidèles, vigoureuses et surprenantes, vous pourrez ainsi faire découvrir à vos amis ces plantes relativement méconnues.

Les champignons

par Armelle Chapuis

Promenons-nous...

Dès le mois de septembre, les bois se transforment, les feuilles des arbres prennent des couleurs dorées rouges et le sol se recouvre parfois d'organismes divers tels les champignons et là, le plaisir de la balade prend toute sa dimension.

Mais qu'est-ce qu'un champignon ? Consommés depuis la préhistoire, les champignons font partie de la grande famille des moisissures. Ils constituent un vaste groupe d'organismes dont la structure est comparable à celle des plantes, sans toutefois posséder de fonction chlorophyllienne et ne pouvant donc fabriquer les composés carboniques indispensables à la vie. De fait, ils vivent en parasites se nourrissant des plantes mortes ou vivantes sur lesquelles ils se développent.

A Cruzille, les espèces peuvent être nombreuses, les formes et les couleurs variées... Les noms qui les distinguent illustrent bien cette diversité : rosé des prés, cèpe, girolle, mousseron de la Saint Georges pour les plus communs. Les plus poétiques mais tout aussi savoureux : boule de neige, trompette de la mort, pied bleu, pied de mouton... et ce ne sont là que les noms communs ! Mais attention, certains se parent de formes et couleurs séduisantes et pourtant ils sont vénéneux c'est à dire toxiques à consommer et on évitera donc même de les toucher, on se contentera de les admirer.

Voici d'abord quelques exemples de champignons comestibles *leur nom scientifique, le lieu où les trouver et période de cueillette* :

- Le mousseron de Saint Georges ou calocybe gambosa – prés - d'avril à mai
- Le marasme ou bouton de culotte ou marasmius oreades- prés – de mai à novembre
- Le rosé des Prés – prés – avril-mai / septembre-octobre
- La girolle ou cantharellus cibarius – bois – de juin à septembre
- La coulemelle ou lepiota leucothites – prés – de juillet à octobre
- La trompette de la mort – feuillus – de juillet à novembre



Cèpe de Bordeaux



- Le pied de mouton ou hydnum repandum – bois - de juillet à décembre
- La boule-de-neige – bois – de août à novembre
- Le Cèpe de Bordeaux ou Boletus edulis - bois - de septembre à novembre
- Le pied bleu ou lepista nuda - bois – septembre à décembre



Rosé des prés



Langues de bœuf

Voici ensuite quelques exemples de champignons vénéreux admirables ou étonnants (mais à ne surtout pas consommer)

- L'amanite tue-mouches
- L'amanite phalloïde
- L'anthurus



Anthurus d'Archer ou Clathrus_archeri



Amanite tue-mouche

Un bon cueilleur a tous les sens en alerte, en effet la vue seule ne suffit pas et l'odorat peut parfois permettre de découvrir un tapis de champignons masqué par quelques fougères. Certains cueilleurs refusent de révéler leurs coins où ils retournent secrètement chaque année.

Petite mise en garde : si certains de tous ces champignons peuvent être consommés, certains demandent à être bien cuits ou blanchis. Le mieux est de les faire vérifier par un spécialiste, le pharmacien par exemple. Par mesure de précaution et pour apprendre à les connaître vous pouvez les séparer et noter pour chacun leur lieu de cueillette : sous quel arbre, quelle nature du sol (mousse, fougère, sur un tronc...), environnement (pré, sous bois, dune, proximité d'un cours d'eau). Tous ces éléments permettront au spécialiste d'affirmer son identification.

Ainsi sans être un spécialiste en mycologie (étude des champignons), vous deviendrez un amateur averti. Autorisée ou tolérée, la cueillette des champignons doit s'accompagner du respect de la nature : même s'ils ne sont pas tous comestibles, ne les détruisez pas car ils jouent un rôle important dans le fonctionnement de la nature.

Les champignons comestibles s'accommodent bien d'une persillade, ils se dégustent aussi en omelette et pour les gourmands, les rosés des prés peuvent se préparer à la crème.

Alors à vos paniers ...et bon appétit !



Les haies

par Sandrine Dutartre

La haie, un bienfait naturel

Quel plaisir pour le randonneur ou le simple promeneur de pouvoir, en toute saison, se balader à l'ombre d'une haie vive aux chaudes heures de l'été, grappiller quelques mûres bien juteuses en septembre pour préparer les confitures, ramasser un peu de bois mort pour allumer son feu aux premiers frimas ou encore cueillir des rameaux fleuris et odorants au printemps pour égayer la maison.

Plantées au Moyen-âge pour délimiter les champs et contenir les troupeaux, les haies ont alors fourni du bois de chauffage, des baies et du petit gibier nécessaires à la vie en campagne.

Mais ses nombreux bienfaits ne s'arrêtent pas là et la préservation des haies, suite à leur destruction massive dès les années soixante (remembrement, mécanisation agricole...), constitue aujourd'hui un enjeu de premier ordre.

Un rôle essentiel dans la gestion de l'eau

Sous la haie et à proximité, le sol est meuble et riche en humus. En cas de pluie, son pouvoir absorbant est très important. Ainsi, la haie stocke l'eau qui va être progressivement pompée par les racines des arbustes puis évaporée par le feuillage. **La haie fonctionne donc comme une éponge** en gardant l'eau et en la libérant peu à peu.

Cette formidable capacité offre de nombreux avantages :

- En stockant et libérant progressivement cette eau excédentaire, elle permet de limiter les effets du ruissellement ou les dégâts occasionnés par les inondations.
- L'évaporation de cette eau favorise une humidité de l'air importante et une forte condensation durant la nuit (phénomène de la rosée). La haie maintient donc une humidité constante des champs très favorable au développement des cultures et plus largement de la flore et de la faune.
- Enfin, la haie facilite l'infiltration des eaux de pluie dans les nappes phréatiques et permet ainsi de recharger les eaux souterraines que l'on utilise comme ressource d'eau potable.



Un piège à nitrates et pesticides

La haie, notamment lorsqu'elle est plantée perpendiculairement à la pente, est un véritable piège à nitrates et pesticides. Les particules sont ainsi captées par le système racinaire des arbustes et par l'herbe qui s'étend au pied des haies limitant de ce fait la pollution en aval. Ce système racinaire joue donc un rôle essentiel en captant l'azote lessivé et en dégradant, en profondeur, les produits phytosanitaires.

Une fonction de « brise-vent »

Les haies, proportionnellement à leur largeur et leur hauteur et en fonction de leur composition, ont la capacité de freiner le vent jusqu'à plus de 40 % de sa vitesse, et ce sur une distance dix fois supérieure à la hauteur de la haie ! Cette action est très importante puisqu'elle réduit l'érosion due au vent et l'évaporation du sol.

Pour cela, les haies hautes et denses c'est-à-dire disposant d'une strate arbustive et d'une strate arborée, sont les plus efficaces.

Perméables, elles coupent le vent, tout en laissant passer l'air. Elles régulent ainsi la température des parcelles et peuvent augmenter significativement la production (on parle de de 5 à 15 % de rendement supplémentaire).

Dans nos vignobles, elles constituent par ailleurs un barrage important contre la dispersion des embruns de pulvérisation.



Un rôle de fixateur des sols

Grâce à leurs racines, les haies consolident le sol et luttent efficacement contre les glissements de terrain.

Un refuge naturel pour les animaux

La haie est un merveilleux refuge pour de nombreux animaux faisant la joie tant des naturalistes que des chasseurs, voire du simple promeneur.

On y trouve de très nombreux insectes (papillons, chenilles, coccinelles, abeilles, sauterelles, pucerons,...), des araignées, des escargots, de nombreux oiseaux (mésanges, rouge-gorges, troglodytes mignons, fauvettes, chouettes mais aussi perdrix et faisans introduits pour la chasse ...). Les batraciens notamment le crapaud commun, les lézards, les couleuvres et vipères, les petits rongeurs (mulots, musaraignes, campagnols...) trouvent ici un refuge idéal. Les perdrix et lièvres peuvent s'y reproduire. Le hérisson se délecte des escargots et limaces, s'y cachent aussi la belette, le renard, le lapin, les chauves-souris... Bref un foisonnement d'espèces vivant en parfait équilibre.



Cette haie va servir à la fois de source d'alimentation (baies, plantes, ...), de refuge contre les prédateurs ou pour se mettre à l'abri de certaines conditions météorologiques, de lieu d'habitat (arbres creux, sol...), de lieu de reproduction (nidification, terriers, élevage des jeunes...) et enfin de lieu de transit nommé corridor (espace de circulation entre zones boisées, échanges entre populations...).

Un corridor écologique

Les haies forment ce que l'on appelle des « corridors écologiques » ou « faunistiques » c'est-à-dire qu'elles permettent notamment à la faune de circuler librement d'un milieu naturel à un autre. Cette circulation de la faune est essentielle, notamment pour le grand gibier (chevreuil, cerf, ...) et les prédateurs (renard, chat forestier...), car elle permet aux animaux de coloniser de nouveaux territoires (pour les jeunes), de rencontrer de nouveaux partenaires (favorisant ainsi le brassage génétique des populations), de chercher de la nourriture... Les haies participent donc à l'accomplissement du cycle de vie de nombreux animaux.



Un allié contre les ravageurs

La haie abrite de nombreux prédateurs qui participent à la régulation des ravageurs. Ainsi on constate que les pullulations de rongeurs sont beaucoup plus restreintes dans les zones de bocage (qui présentent un important réseau de haies). A titre d'exemple, la vipère est capable d'avalier annuellement 50 à 100 rongeurs pour 100m de haie. Un couple de hiboux moyen-duc avec leurs jeunes consomment 3 300 campagnols par an.

Non moins efficaces, les lézards verts, véritables auxiliaires du jardinier, régulent les pullulations d'insectes au sol sur 20m de part et d'autre de la haie. Enfin, les haies (écorces des arbustes, herbes sèches) permettent aux coccinelles d'hiverner et d'être présentes avant l'arrivée des pucerons pour le plus grand bonheur du jardinier.



Un élément pittoresque de nos paysages

Les haies rythment et structurent le paysage. Sans haies, notre regard se perdrait dans de vastes étendues monotones.

Une source de revenu économique

Les bénéfices économiques d'une haie sont souvent peu ou mal évalués, pourtant ils sont loin d'être négligeables. Le bois de chauffage est la principale source de revenu d'une haie. On estime qu'en moyenne 4,5 km de haie adulte, par ailleurs entretenue régulièrement (300 m par an), permet de chauffer une habitation. Le bois d'œuvre est une autre source de revenu. C'est le cas pour les essences comme le Noyer (qui ne pousse pas en forêt), le Merisier, le Buis, Le bois des haies sert également à la fabrication de piquets agricoles. N'oublions pas les nombreuses baies produites et notamment les mûres permettant de produire de délicieuses confitures. N'en déplaise aux gourmets !



Attention à la composition de la haie

Les haies diversifiées et anciennes sont les plus riches et les plus intéressantes. Ceci à la grande différence des haies de thuyas (allergènes) ou de celles constituées d'essence unique (laurier, ...) qui n'encouragent pas la biodiversité et sont souvent sujettes aux maladies.

Les espèces végétales les mieux adaptées restent celles que l'on retrouve bien implantées dans notre milieu naturel, à savoir bien sûr le buis, le charme, l'érable champêtre mais aussi l'aubépine, la ronce, le fusain d'Europe, l'églantier, l'épine noire ou prunellier, le noisetier, l'alisier blanc, le tilleul sauvage, le cytise...

L'intérêt d'une haie réside par ailleurs dans sa densité en se composant d'une strate herbacée (50 cm), une strate arbustive (jusqu'à 3m avec une floraison et une fructification intéressante pour les insectes et les oiseaux) et une strate arborée (plus de 3 m où les rapaces peuvent se percher et se nourrir).

A noter que les haies de bord de cours d'eau (appelées ripisylves) jouent également un rôle très important notamment de maintien des berges (une haie de saules de 20 ans retient 4 fois mieux une berge qu'un enrochement) et d'ombrage pour les poissons (régulation thermique notamment lors de fortes chaleurs).

Alors, qu'attendons-nous pour planter ou restaurer nos haies !